

# La Philologie Wallonne en 1933

par JEAN HAUST,  
Professeur à l'Université de Liège.

---

## Bibliographie.

1. Un aperçu des publications de 1932 a paru dans ce Bulletin, t. VII (1933), p. 153-211, sous le titre *La Philologie Wallonne en 1932*, par JEAN HAUST. — Quelques omissions sont réparées dans la présente chronique (nos 9, 12, 27, 54, 80, 82).

2. CHARLES BRUNEAU. *Bibliographie Lorraine*, t. X : 1928-1929-1930. Extrait des « Annales de l'Est », 4<sup>e</sup> série, 1<sup>re</sup> année, 1933 ; fasc. 2 ; p. 267-324. — Modèle de bibliographie critique. On y trouve relevé, classé avec méthode et sobrement apprécié, tout ce qui concerne non seulement la Lorraine actuelle, mais encore l'ancienne Lotharingie.

3. JEAN GESSLER. *Chronique folklorico-bibliographique. Le folklore en Belgique de 1830-1930.* (Luxemburgische Sprachgesellschaft. Jahrbuch 1931-32 ; p. 83-94. Luxembourg, 1933.) — L'auteur résume l'effort des folkloristes belges pendant tout un siècle. Il traite avec prédilection les travaux de la partie flamande.

4. ALBERT DAUZAT. *Chronique de Toponymie : travaux d'ensemble.* Dans la « Revue des Études anciennes »,

t. XXXV, p. 49-50. Bordeaux et Paris, 1933. — Ibid., p. 419-424, JULES VANNÉRUS. *Chronique de Toponymie : Rhénanie*.

5. MAURICE DELBOUILLE. *Comptes rendus et Chronique*. Dans le « Bull. du Dict. wallon », t. 18, p. 137-179. Liège, 1933. — Voir ci-après, n° 87.

### Textes anciens. Documents. Études diverses.

6. *Régestes de la Cité de Liège*, édités par ÉMILE FAIRON, avec *Glossaire philologique* par JEAN HAUST ; tome I : 1103 à 1389 (in-4°, 572 p. ; Liège, 1933). — Voir la chronique précédente, dans ce Bulletin, VII, p. 154.

7. *Charte de Rameignies lez Thumaide* (Hainaut), texte inédit de 1457. — Voir ci-après, n° 58.

8. JEAN HAUST. *A propos des manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt. Notes d'ancien wallon*. In-8°, 28 p. ; extrait du « Bull. de l'Acad. R. de Langue et de Litt. fr. de Belgique », t. XII, p. 108-133. Bruxelles, 1933. — L'auteur compte publier deux médicinaires inédits, dont l'un a été écrit à Liège (fin du XIV<sup>e</sup> siècle), l'autre à Namur (XV<sup>e</sup> siècle), et qui intéressent la philologie wallonne, l'histoire de la médecine, de la botanique et de l'onirocritique. En attendant, il donne une liste de mots rares ou obscurs qu'il tâche d'élucider.

9. MAURICE DELBOUILLE. *Wallonismes ou Archaïsmes dans les plus anciens textes vulgaires du Nord de la France*. (Fédération archéol. et hist. de Belgique, XXIX<sup>e</sup> session. Congrès de Liège, 1932 ; in-8°, pp. 201-211). — Il s'agit de la *Cantilène d'Eulalie* (fin du IX<sup>e</sup> s.), du *S. Léger* et du *Jonas* (X<sup>e</sup> s.), dont on ignore l'auteur et même la patrie. Après de longues hésitations, la critique s'est, à peu près

unanimement, mise d'accord pour les attribuer à la Wallonie (1). — M. D. reste sceptique à cet égard. Les raisons invoquées lui paraissent contestables. Examinant certains traits de phonétique et de morphologie, prétendument propres à la région wallonne, il montre que ces traits se retrouvent dans des textes picards, lorrains ou bourguignons. On ne peut, dit-il, en conclure que ces trois œuvres furent *nécessairement* écrites en terre wallonne. — Sans vouloir entrer dans le fond du débat, on a l'impression que l'auteur retient surtout des arguments qu'on pourrait appeler « de deuxième zone ». Pour le *Jonas*, M. MARCHOT a traité à plusieurs reprises le problème de la wallonicité : d'après lui, *iholt* (= *jholt*, *cholt* chaud), qui n'est ni lorrain ni picard, prouve irréfutablement la Wallonie ; ce trait serait corroboré par *seche* (sec), qui n'est que wallon et lorrain, et par des formes verbales telles que *feent*, *fisient*. On s'étonne que M. D. n'en dise mot, non plus que des traits phonétiques sur lesquels M. MARCHOT se fonde pour attribuer *Eulalie* à un monastère de femmes, à la jonction du picard, du champenois et du wallon.

En somme, l'auteur devrait nous donner, sur ces questions intéressantes, une étude plus approfondie que cette communication faite à un congrès d'archéologues.

10. [*Poème moral*, édition BAYOT]. Important compte rendu de O. SCHULTZ-GORA, dans « *Zeitschrift für rom. Phil.* », t. 53 (1933), p. 212-224.

11. MARTHE BRONCKART. *Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. In-8°, 306 p. ; Acad. R. de Langue et de Litt. fr.

(1) M. WILMOTTE disait encore tout récemment : « C'est une rare fortune qui a voulu que les premiers documents littéraires du français aient été écrits dans une région où le bilinguisme s'est maintenu très tard » (*Encyclopédie belge*, p. 421).

de Belgique, t. VII des Mémoires. Bruxelles, 1933. — Officier subalterne dans les armées de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, Jean de Haynin (1423-1495) a laissé des mémoires dont la langue est intéressante au point de vue dialectal. On doit savoir gré à M<sup>lle</sup> B. de nous avoir donné une étude linguistique de ce texte. Après avoir analysé la psychologie rudimentaire de l'écrivain hennuyer, elle décrit les sources et les graphies, puis examine en détail la phonétique, le vocabulaire, la morphologie et le style. Cette thèse de doctorat est, en somme, un travail très méritoire. M<sup>lle</sup> B. l'a dédiée à son ancien professeur Jules Feller. On y reconnaît sans peine l'inspiration constante et même, de-ci de-là, le style si personnel du maître. C'est, pour le lecteur, une recommandation de plus. — Voici quelques remarques, la plupart relatives à des points de détail (1).

La bibliographie (p. 8) ne mentionne pas les *Notes de dialectologie tournaisienne* par CH. DOUTREPONT, étude substantielle sur les chartes et le parler actuel de Tournai. M<sup>lle</sup> B. en aurait tiré grand profit. — P. 69. On nous dit que, dans les régions picardes, à Tournai par exemple, *cabaret*, *mollet*, se prononcent -é. Ce n'est pas exact. Le son oscille entre è et é ; de même pour *arrêté*, *rusé*, ce qui justifie les rimes du terroir *cabaret* : *rusé*. Jean de Haynin prononçait vraisemblablement de même. — P. 76. L'auteur a mal lu les versions wallonnes de la *Parabole de l'Enfant prodigue*. « La *Parabole*, dit M<sup>lle</sup> B., n'atteste que pour Antoing une survivance de *as* [= aux] : *as kamps* ». Or, pour Antoing, Lille, Tournai, Stambruges, on lit à *kamps* ; Mons seul porte *âs kamps*, erreur manifeste, car on prononce partout *a* bref. La préposition est employée sans article, comme dans *tinde a grives*, etc. — P. 141,

(1) Voir aussi le compte rendu de M. DELBOUILLE, dans le « Bull. du Dict. w. », 18, p. 166.

dern. ligne. On cite le w. moderne *pedle* (peuple), que je ne connais pas. — P. 143. A propos du germ. *w*, il faudrait signaler *varisons*, cité p. 185. — P. 156. *ahaner* = travailler (la terre), spécial<sup>t</sup> herser. Dans le texte, *ahaner a chevaux le sablon* = niveler le sable à l'aide de herses traînées par des chevaux, et non « piétiner, malaxer ». Le fr. *ahaner* n'est pas un mot différent. — P. 166. Dans *delaihé*, *h* marque simplement hiatus. On ne peut comparer le liég. *ahèssi* (anc. liég. *aisenchier*), dont l'étymologie est bien connue (cf. DL). — P. 167. *echecquetés*, cf. l'all. *scheckig* (WEIGAND); quant à *s'enbaterte*, c'est une forme de *s'em-batre* et non de *s'embâter*. — P. 169. Le w. *rayîre* n'a rien de commun avec *rayî*. — P. 172. *getie* (marée) donne lieu à une note très faible; voir mes *Etym. w. et fr.*, p. 306. — Ibid., *gorelier* est expliqué par « fabricant de colliers (!); cf. DL *goré* et ce Bull., p. 321. — P. 173. *hine de cheval*, cf. GODEFROY *haigne* 2. — P. 178. *rasteterte* n'est pas pour *rasterte*. C'est un composé de *s'estater* se reposer (GOD.). — P. 179. *revoiste* se rattache au latin *v a d e r e* et non à *v i a r e*. — P. 180. *rout*. L'auteur dérive le w. *roter* (marcher) d'un \**r o t t a r e* qu'il n'explique pas. Or il est manifeste que *roter* (marcher) = fr. \**router* et que *rote* = *route* (*r u p t a*). — P. 184. *trîhe* n'est pas une forme « féminine » de *trî*; *trîhe* est devenu *trî*, comme *creûh* (croix) : *creû*. — P. 185. *varisons* est d'origine germanique; pour *d'vær*, cf. DL *divère* 2. — P. 271. Dans sept phrases de ce type : « et s'arma chescun, et *montan* a cheval, et se mit chescun en bataille »; « on desservy les viandes, et *ostan* les napes, et puis on dansa », etc., l'auteur voit un « gérondif » et juge la tournure « fort bizarre ». Il suffit d'analyser *montan* = *monta on*, *ostan* = *osta on*, pour aplanir toute difficulté; une de ces phrases contient *portant*, qu'il faut corriger en *portan* = *porta on*. Notre explication trouve une confirmation singulière dans la phrase

qualifiée d'« énigme », que l'on cite p. 280 : « Le Roi est pris et *sangagnie* son artillerie ». Les trois solutions imaginées par l'auteur ne conviennent pas. Lisez *san* = *s'a on* (et l'on a), le passage devient clair. J. de Haynin donnait-il à cet *on*, placé après le verbe, un son voisin de *an*? Cela expliquerait mieux encore la fusion des deux voyelles. En tout cas, pareille contraction est remarquable.

12. NOEL DUPIRE. *Jean Molinet. La vie. Les œuvres.* In-8°, 368 p. ; Paris, Droz, 1932. — Jean Molinet (1435-1507), né dans le Boulonnais, rhétoricien, chroniqueur et poète fécond, fut célèbre en son temps. On doit féliciter M. D. de nous avoir donné cette étude remarquable, détaillée autant que précise. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est, outre les corrections apportées à l'édition Chatelain (p. 155-169), le chapitre consacré au vocabulaire (p. 202-256) : locutions proverbiales et populaires, mots picards et mots d'origine néerlandaise ou flamande. Beaucoup de ces mots picards ont leur correspondant chez nous et le wallon peut aider à les expliquer. Ainsi *capoignier*, p. 218, « prendre aux cheveux, battre », vient de poing et non de peigne ; comparez le nam. *capougnî* ; — *encheper*, *enchruncquier*, *pauchier*, *reige* répondent littéralement au liég. *ècèper*, *ècroukî*, *pôcî*, *rèdje* ; — *esquette* (éclat de bois) est rattaché à *hecquier* (hacher), mais le liég. *hète* s'oppose à cette dérivation ; — de même le liég. *gadrou* infirme l'étymologie de *gadru* par « gars dru ». — P. 247, *flimer* (percer d'une lancette) est rangé dans les mots d'origine néerlandaise. Mais le néerl. lui-même ne vient-il pas de l'anc. fr. *flieme*, gréco-latin *phlebotomus* ? — En somme, œuvre solide et de lecture agréable, qui fait honneur à l'érudition de l'auteur. — M. D. a de plus publié à part une *Etude critique des manuscrits et éditions des poésies de Jean Molinet* ; in-8°, 140 p. ;

Paris, Droz, 1932. Il est le mieux qualifié pour nous en donner une édition définitive (1).

13. [JEAN LEMAIRE DE BELGES. *La Plainte du Désiré*, éd. par D. YABSLEY ; in-8°, 110 p. ; Paris, Droz, 1932]. Compte rendu de NOËL DUPIRE, dans « Romania », t. 59, p. 463-6 (1933). — Dans la même revue (p. 581-592) et dans la « Revue du Nord », t. 19, p. 253-255 (1933), on trouvera d'autres comptes rendus importants, où M. DUPIRE montre la connaissance étendue qu'il a de l'ancien dialecte picard.

14. JULES HERBILLON. *Un record de la cour de Momalle* [Hesbaye], en date du 7 juillet 1351. (« Vieux-Liège », n° 12, août-septembre 1933 ; p. 177-8 ; errata, p. 199). — Explication de certains termes obscurs que l'éditeur, le chanoine DARIS, n'avait pas compris.

15. JULES HERBILLON. « *Panner a warde faite* » (« Vieux-Liège », n° 13, octobre 1933, p. 198-9). — Cette expression, qui revient souvent dans les arrêts des cours rurales, signifie « mettre en contravention un gardien qui volontairement laisse paître son troupeau sur les biens d'autrui ».

16. JULES HERBILLON. *Ancien wallon « tier »* (« Bull. du Dict. w. », 18<sup>e</sup> année, 1933, p. 133-6). — Aujourd'hui, le liég. *tier* (latin *terminen*) n'a plus que l'acception de « hauteur, déclivité » ; mais on le trouve en 1374, dans des records de Lens-sur-Geer [Hesbaye] au sens primitif de « borne » : « planter *tiers* et bonnes », syn. *atiermer* en 1386. Chemin faisant, l'auteur explique pertinemment d'autres locutions obscures.

(1) Voir les comptes rendus de M. DELBOUILLE (Bull. du Dict. w., 1933, p. 177) ; de CH. GUERLIN DE GUER (Revue du Nord, février 1934, p. 73-76) et d'OMER JODOGNE (Revue belge de Phil. et d'Hist., 1934, p. 241-245).

17. J. BALON. *Notes de terminologie namuroise* (« Namurcum », 10<sup>e</sup> année, p. 12-15 ; Namur, 1933). — Quelques mots d'explication difficile, que l'auteur trouve dans des textes namurois du moyen âge, notamment *anemis*, *barat*, *stache*.

18. RODOLPHE DE WARSAGE. *Analyse des Chartes et Privilèges des XXXII Bons Métiers de la Ville, Cité et Banlieue de Liège* ; in-4<sup>o</sup>, 58 p., 1933. (Extrait du « Vieux-Liège », 1933-34.) — L'auteur veut uniquement « donner une vue d'ensemble sur la curieuse et trop peu connue organisation de nos gildes » (p. 14). On lit avec intérêt ces pages de vulgarisation, mais on serait déçu si l'on y cherchait de l'inédit ou de la critique sérieuse. Pas un mot de bibliographie : pourtant, des études comme celles d'ÉDOUARD PONCELET, *Les Bons Métiers de la Cité de Liège*, et bien d'autres, méritaient d'être citées. Pas un mot non plus sur les sources du texte analysé. Le *Recueil* imprimé vers 1730, en deux in-folio, est plein d'erreurs grossières. Pour écrire une étude définitive sur nos anciennes corporations, il faut attendre l'édition critique dont la préparation entre dans les vues de la Commission Communale d'Histoire Liégeoise : cette édition aura pour base des textes du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, que M. FAIRON a trouvés aux Archives de l'État à Liège.

L'auteur s'excuse par avance s'il a pu commettre des erreurs dans la traduction de termes techniques aujourd'hui tombés en désuétude ou reproduits inexactly par les copistes. Sa bonne volonté, disons même son intrépidité, appelle évidemment l'indulgence ; tout de même, je lui reprocherai de répéter des erreurs que d'autres ont pris la peine de corriger : *Brustelles* (p. 18), *laine de deux foixhes de Retondeur*, etc. (p. 30), *fumac*, *quéorzées* (p. 49) ont fait l'objet de notes rectificatives dans mes *Etym.*

*w. et fr.* (p. 108, 280 et 183), ouvrage paru en 1923. — Certaines de ses gloses sont bien malheureuses. P. 43 : « On devra vendre *les harrains par lactz et demi lactz* (enfilés par un lacet) ». Or *lactz*, graphie bizarre de *lasse* (GRANDG., p. 613) = néerl. *last*, d'où le fr. *last* « poids de deux tonneaux de mer ou 2000 kilogrammes ». — P. 49. « *collemens* (*colleus*, passoirs à lait?) ». On confond *colemint* « enfaîtement » (cf. DL) avec *coleû* « couloir pour le lait ». — P. 50. « *les faiseurs de stouls et de caches* (garnisseurs de chaises et faiseurs de houses?) ». Il s'agit de *stô* (éteuf) et du syn. *cache* (näm. *casse* ; cf. DL, p. 719, v° *kèsse*). — Ibid., « pierres précieuses, *verges* (cannes), *affiches* (boucles)... » *Verge* signifie ici « bague » ; cf. J. BASTIN, *Vocab. de Faymonville* (Bull. Soc. Litt. wall., 50, 508) et MEYER-LÜBKKE, *REW*, v° *viria*). — P. 43, à propos de *bocholz* (harengs saurs), une note, sans référence naturellement, nous apprend ceci : « Le nom vient de celui du marin hollandais Guillaume Beuckeltz qui, en 1416, inventa l'art de la caque du hareng. » L'auteur se soucie peu, on le voit, du moyen néerl. *boxhoren* (cf. DL *bok'hô*).

Ces observations, et d'autres qu'on pourrait faire, ne visent nullement à diminuer le mérite de l'auteur. Je prise fort sa remarquable activité, sa connaissance des vieilles choses liégeoises, sa science juridique quand il compare l'ancien droit coutumier avec les règlements modernes ; mais on doit bien crier casse-cou devant ses fantaisies philologiques. Ma tâche est ingrate, qui consiste à répéter chaque année la même antienne. La science des mots est une *science* difficile et non un jeu désinvolte. Il y faut une méthode sévère, une pratique continue, une érudition solide. C'est, au demeurant, affaire de spécialistes, comme le savoir de l'avocat, du médecin ou de l'ingénieur. Elles sont rares, nos sociétés archéologiques et autres, où cette vérité a pénétré. Espérons qu'elle finira par s'imposer partout.

19. LOUIS MICHEL. *Les Localisations Ardennaises de la Légende des Quatre fils Aymon*. In-8°, 8 p.; extrait de « La Grive »; Charleville, juillet 1933. — L. MICHEL publiera sous peu une étude approfondie sur les *Légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*. En attendant, il traite ici d'une légende qui intéresse l'Ardenne et dont la localisation est discutée. JEAN D'OUTREMEUSE, résumant l'histoire des quatre fils Aymon, nous apprend qu'ils avaient leur château à *Montfort* (hameau d'Esneux, sur l'Ourthe), et la tradition locale confirme cette assertion. Mais la « vulgate » du récit épique, publiée en 1909, place le château à *Montessor*, au confluent de la Meuse et de la Semois. Il s'est donc produit, au moyen âge, transfert topographique de la légende. Celle-ci ayant eu pour berceau l'abbaye de Stavelot-Malmedy, c'est à Montfort, comme le démontre L. MICHEL, que se trouvait réellement le château des quatre paladins.

### Textes modernes.

20. Dans la foule des productions dialectales de 1933, nous mentionnons surtout, comme précédemment, celles que nous avons eues sous les yeux et qui peuvent intéresser le dialectologue. D'abord, parmi les périodiques, *Wallonia*, gazette wallonne (Bruxelles); — *l'Ropieur* (Mons, 39<sup>e</sup> année); — *èl Mouchon d'aunias* (La Louvière, 22<sup>e</sup> année); — *èl Coq d'aousse* (Braine-l'Alleud; né en juin 1933; le 8<sup>e</sup> et dernier n° est de janvier 1934); — *le Guetteur wallon* (Namur), qui a donné notamment *È sùvant le stwèle*, une jolie nouvelle par PAUL MOUREAU, dialecte de Jodoigne; — le 26<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « Les Auteurs wallons » (Liège; in-8°, 114 p.); — le 33<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « La Wallonne » (Liège; in-8°, 102 p.); — *l'Almanach Mathieu Laensbergh* (Liège;

in-16 ; 308<sup>e</sup> année) ; — l'*Armonac borain* (Frameries), qui a publié une œuvre inédite de Joseph Dufrane, dit Bosquétia ; — etc.

21. JOSEPH MIGNOLET. *Li Blanke Dame*. Éditions Rex, Louvain [1933] ; in-16, 96 p. — En dialecte liégeois. Légende poétique du moyen âge, dont l'action se passe au château de Harzé.

22. CONSTANT DEHOUSSE. *On tchant d'amour*, opérette romantique en un acte ; in-8<sup>o</sup>, 28 p. ; Liège, 1933. Impr. F. Gillet-Jacques.

23. ADELIN LEBRUN. *Tchansons dinantaises* ; in-8<sup>o</sup>, 32 p. ; Namur, 1933 ; éditions de « Vers l'Avenir ». — Chansons en dialecte de Dinant.

24. HENRY TOURNAY. *Hahn Yahooù, li dérin nâton*. *Histoère des boirds di Lesse* ; in-16, 20 p. ; Dinant, 1933. Impr. L. Bourdeaux. — Poème en dialecte de Dinant.

25. HENRI THAUVOYE. *Cha !... ch'est du Vieux Tournai !* poème wallon [dialecte de Tournai] ; in-8<sup>o</sup>, 24 p. ; Bruxelles, Impr. Remy.

26. ÉMILE LEMPEREUR. *Autoù d'mi*. *Poésies wallonnes* [dialecte de Châtelet] ; 2<sup>e</sup> éd., in-12, 24 p. ; Châtelet, 1933 ; éditions Dandoy. — Œuvre intéressante d'un jeune débutant. L'auteur a observé autour de lui neuf types populaires qu'il silhouette de façon joviale et pittoresque. Il joint au texte la traduction des mots difficiles.

27. HENRI DELMOTTE. *Œuvres patoises* [dialecte de Mons]. Introduction et notes de GASTON TALAUPÉ ; in-8<sup>o</sup>, 30 p. Mons [1933?], Impr. du journal « La Province ». — Ce fut en 1834, au fort de la bataille romantique du siècle dernier, que parurent les *Scènes populaires montoises* de

HENRI DELMOTTE (1798-1836). Elles marquèrent le début de la littérature dialectale à Mons. Aujourd'hui encore, elles n'ont guère perdu de leur intérêt. On relira avec plaisir *La Buée* et les autres tableaux populaires que le regretté G. TALAUPÉ a eu la bonne idée de rééditer.

28. MYEN VANOLANDE. *Œuvres choisies*, avec préface de GASTON TALAUPÉ. In-8°, 264 p. Mons, 1933. Éditions du *Ropieur*. — Remercions G. TALAUPÉ et CH. DAUSIAS d'avoir publié les œuvres choisies de leur vieil ami, l'excellent auteur montois MAXIMILIEN VANOLANDE (1858-1928), qui signait toujours *Myen* ses articles du *Ropieur*. Dans la foule des auteurs patoisants que connaît chaque génération, quelques noms à peine survivront plus ou moins modestement. Myen est un de ces écrivains originaux, représentatifs d'un milieu et d'une époque. Son œuvre est touffue et variée : comédies, chroniques fantaisistes, articles folkloriques, chansons caustiques, tout ce qu'il a écrit est plein de verve gouailleuse, d'images pittoresques, de métaphores cocasses, qui produisent un effet aussi comique qu'imprévu. Celui qui voudra étudier l'esprit et le parler du terroir montois n'aura qu'à puiser dans ce recueil amusant. On regrette seulement que les éditeurs n'aient pas daté chaque morceau, expliqué les expressions qui pourraient arrêter le lecteur étranger, et enfin dressé la bibliographie exacte de l'auteur.

29. FRANZ DEWANDELAER. *Bouquet-tout-fait. Poèmes wallons*. Préface de CH. GHEUDE. Dessins de PAUL COLLET. In-4°, 64 p. Nivelles, Herman, 1933. — Ce recueil de poèmes a produit un effet considérable au pays de Nivelles en Brabant. La préface enthousiaste nous le présente comme « un véritable chef-d'œuvre ». Et de fait, d'un bout à l'autre, c'est un hymne passionné en l'honneur de Nivelles, des beautés de son sol, des souvenirs de son

passé. Ce lyrisme n'a rien d'artificiel. Notre jeune poète a du souffle, de l'imagination, une langue chaude et colorée, où abondent métaphores et comparaisons imprévues. Celles-ci ne sont pas toujours du meilleur goût : des trivialités nuisent parfois à d'heureuses trouvailles d'expression. Ainsi, p. 21, le poète est loin de sa ville natale et, rien qu'en fermant les yeux, il revoit son vieux Nivelles ; tous les détails lui reviennent péle-mêle à l'esprit :

tout r'vi pèlmi-pèlmèl', *comme in dainer dins n'panse,*  
doûci, c'èsst' in vî mur, pu squardé qu'in vî pot,  
doûla, c'èsst' in poûrtâl, *parfond comme en' souv'nance,*  
lauvau, l'maiso dèl cienne qu'a seû m' fer couri sot...

Les 8 dessins de P. Collet sont très bien venus, mais le format in-4° est peu pratique et la présentation typographique paraît prétentieuse. La majuscule est partout proscrite : nivelles, paul collet, etc. La graphie est souvent inexacte : *tachat* p. 17, *rouchat* 22, *l'z'apantes* 23, *les guerjeats* 30, pour *tacha*, *roucha*, *l's-apôtes*, *lès guèrjas*. Enfin et surtout, absence complète de notes ou de glossaire ! C'est très beau de chanter Nivelles et de vouloir faire partager votre admiration au lecteur étranger, mais il serait charitable — et profitable pour votre cause — de lui expliquer, par exemple, *èl païs des adjets* p. 37, *el yaya* 43, 57, *el mierson* 61.

30. JOSEPH CALOZET. *O pays dès Sabotîs* [Au pays des Sabotiers]. Nouvelle en dialecte d'Awenne. Grand Prix du Centenaire 1930. Préface et notes de JEAN HAUST. Traduction française d'EDGARD RENARD. Illustrations du « Musée de la Vie Wallonne ». In-8°, 144 p. Liège, Vaillant-Carmanne, 1933. — L'auteur s'est classé d'emblée parmi les meilleurs prosateurs d'expression wallonne et ses œuvres méritent de trouver accès auprès du grand public. Celle que l'on présente ici est « une idylle forestière d'une

fraîcheur reposante, un tableau folklorique embrassant le paysage et l'âme d'une partie de la Haute-Ardenne et les usages du métier de sabotier » (1). Elle est éditée de façon à satisfaire le goût des plus difficiles. La transcription est faite minutieusement (2) ; 28 dessins artistiques et — innovation intéressante — une carte topographique éclairent le texte. La traduction unit l'élégance à l'exactitude. Le commentaire vise à montrer l'intérêt philologique du patois ; on remarquera, par exemple, les notes sur les expressions inédites *a trèche* p. 136, *snazè* p. 161. Cet élégant petit volume est le n° 1 d'une collection intitulée « Nos Dialectes », créée par J. HAUST, sous l'égide de l'Institut de Dialectologie Wallonne (Université de Liège). — La nouvelle Collection a pour but de répandre la connaissance des belles œuvres de nos écrivains et de promouvoir l'étude philologique de nos dialectes. Elle comprendra 1° des textes littéraires, établis avec soin et présentés de façon à intéresser le public lettré autant que les spécialistes ; — 2° des documents et des études sur les divers aspects des parlers de la Wallonie. — Les n°s 2 et 3 ont paru en 1934.

31. *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, t. 65 (1932-1933). In-8°, 300 p. Liège, Vaillant-Carmanne, 1933. — Ce volume contient les rapports et les pièces primées en 1931. La littérature prend la grosse part (p. 64-292). On y remarque surtout une pièce en trois actes et en vers, *Li lêçon dès cwårdjeûs* par SIMON RADOUX, sorte de « moralité » dont l'idée est originale. L'auteur nous mène dans

(1) Compte rendu d'ALFRED DUCHESNE : *Vie Wallonne*, XIV (novembre 1933), p. 98.

(2) Errata : p. 13, en bas, *quand*, lire *quand* ; p. 72. *ârké*, l. *ârkè* ; p. 85. *vûdê*, l. *vûdè* ; p. 91, ligne 4. *ûreûs*, l. *ureûs* ; p. 139, n. 40. *solives* l. *solives* [-îf] ; n. 50 : les *martchets* sont connus ailleurs, notamment dans l'Entre-Sambre-et Meuse.

un monde imaginaire, où les personnages coulent une vie calme de bons bourgeois et nous donnent une leçon de simplicité, de modestie et de concorde. La langue est pure et le vers bien rythmé, mais il y a peu d'action et trop de tirades morales. — Si, l'an dernier à propos du t. 64, j'ai dû reprocher à l'éditeur nombre de négligences, je me plais à reconnaître que, cette fois, il a soigné davantage la tenue philologique du recueil. Ce n'est pas encore parfait. Je lui signale notamment p. 79 *bodje*, lire *botche* (bouche) ; 83 *vèygnut*, l. *vègn'nut* ; 85 *estinnent*, *v'ninnent*, l. *-inn'* ; 121 *forlîres*, l. *forîres* (?) ; 240 *quant a*, l. *tant qu'a* ; 253 *rôkéye*, l. *rokèye* ; 256 et 280, *vos v'la*, l. *vo-v'-la* ; 258 *qu'ènnè l'câze*, l. *qu'ènn'est l'câze* ; etc. Dans la seule p. 252, on relève *mons*, *surmint*, *chèr*, *èle acoûre*, pour *mon* (chez), *sûremint*, *chér*, *èlle acoûrt*. P. 158, on indique que le dialecte est namurois ; mais, p. 83, 116, 148, on oublie de noter que le dialecte est étranger à Liège. P. 193, une pièce est attribuée à Nivelles, alors qu'il s'agit de Haine-S<sup>s</sup>-Pierre. — Le glossaire ne comprend que deux pages (p. 292-3) ; je n'y trouve que peu d'erreurs : *alutchî*, *bâkî*, *harpiant*, *trianer*, pour *alûtchî*, *bâkè*, *harpiyant*, *triyaner*. On donne comme une trouvaille le fait que *grand route* est parfois masculin et que ce détail manque au DL ; or le DL en parle v<sup>o</sup> *route*. Chose plus grave, seize fois des termes de Mons sont signalés comme étant de Mont-sur-Marchienne ; l'éditeur n'a pas vu que l'*Ode al Walonie* (p. 116-8) est écrite en dialecte montois. — En somme, il y a progrès.

### Histoire littéraire. Critique.

32. CHARLES DEFRECHEUX. *Histoire des Lettres wallonnes* ; p. 623-631 de l'« Encyclopédie Belge ». Bruxelles, 1933. — L'auteur, reprenant un sujet qu'il a déjà traité

précédemment, trace en sept pages (1) l'évolution de notre littérature dialectale. Il écourte trop, à mon sens, la partie ancienne. Pour l'époque moderne, il use surtout du procédé monotone de l'énumération. — Dans ce Bulletin, VI 260, je lui ai signalé l'erreur qu'il commettait à propos de *Janète*, la perle du théâtre d'HENRI SIMON. Cette fois, il varie légèrement sa formule, mais l'erreur subsiste. Pour lui, *Janète* c'est « la naïve vieille fille » ! Il n'a lu ni la pièce ni ma critique d'il y a deux ans.

33. JEAN WISIMUS. *Le mouvement littéraire wallon à Verviers*. In-12, 62 p. Verviers, Nautet-Hans, 1933. — Ce rapport, présenté à la Société de Littérature wallonne, expose, de façon vivante, l'histoire des groupements littéraires qui se sont succédé à Verviers, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, pour cultiver les lettres wallonnes. De cet historique, émaillé de citations, d'anecdotes et d'illustrations, il ressort que, depuis 1862 surtout jusqu'à nos jours, Verviers fut un centre extraordinairement actif de littérature dialectale. L'auteur a fait œuvre utile, mais pourquoi ne pas joindre à cette monographie touffue la table des matières et l'index des noms cités ?

34. JULES FELLER. *Rapport sur un mémoire intitulé « Etude sur la fable wallonne »* ; p. 47-57 du Bull. de la Soc. de Litt. wall., t. 65 (1933). — Avec la maîtrise qu'on lui connaît, le rapporteur explique en détail comment il faudrait traiter cette question vaste autant que délicate : les innombrables imitations wallonnes des fables de La Fontaine.

35. Dans la « Défense Wallonne » (Bruxelles, 1933 ; 14 n<sup>os</sup>), JULIEN FLAMENT continue, sous le titre *Au jardin*

(1) *L'Histoire des Lettres Flamandes*, dans le même recueil, comprend 18 pages.

*des Patois*, sa chronique littéraire sur les récentes publications en dialecte.

36. Dans les 7 premiers n<sup>os</sup> de l'« Action Wallonne » (Liège, 1933), sous la rubrique *Littérature et Dialectologie Wallonnes*, M. D[ELBOUILLE] a rendu compte de divers ouvrages écrits en wallon.

37. La « Vie Wallonne » (Liège, 1933-34) a donné une étude biographique et littéraire sur trois disparus : GASTON TALAUBE (1865-1933), par ALPH. LAMBILLIOTTE, t. XIII, p. 263-276 ; — JEAN ROGER (1865-1933), par CH. DEFRECHEUX, *ibid.*, p. 295-299 ; — OSCAR PECQUEUR (1859-1933), par le même, t. XIV, p. 37-42).

38. Dans l'« Armonac Borain » (Frameries, 1933) : des notes biographiques et bibliographiques sur BOSQUÉTIA (= JOSEPH DUFRANE), dont on a célébré en 1933 le centenaire de naissance. Ces notes, comme le reste de la brochure, sont l'œuvre de LOUIS DUFRANE.

### Ethnographie. Folklore.

39. *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*. Ont paru en 1933 les n<sup>os</sup> 25-28 (1931-32) ; in-8<sup>o</sup>, 128 p. ; Liège. — Outre un livre de lectures wallonnes dont nous parlerons plus loin (n<sup>o</sup> 75) et le compte rendu de l'inauguration d'une « Fontaine de la Tradition » à Liège, ce fascicule double contient, sous la signature du Directeur J. M. REMOUCHAMPS, une étude documentaire sur la *Fabrication des clous forgés à la main* (p. 55-87), métier archaïque qui, après avoir prospéré chez nous durant de longs siècles, agonise depuis l'introduction du machinisme, vers 1830. Viennent ensuite une notice de CH. GODART sur la *Clouterie à Bohan* (p. 87-111) et des *Souvenirs d'un martcheté liégeois*

par VICTOR DELIÈGE (p. 112-123). Le tout, abondamment illustré, présenté de façon parfaite, avec le souci constant de mener de front la notation des mots techniques et la description des objets ou des opérations (1). Cette étude, qui sera continuée, est du plus haut intérêt ; elle montre à merveille à quels résultats peut aboutir le groupement de quelques bonnes volontés sous une direction intelligente. On ne peut assez dire les services que rendent dès à présent et que rendront de plus en plus à la philologie wallonne le Musée et son excellent directeur.

40. JEAN WISIMUS. *Lès troufleûrs. L'exploitation des tourbières de la Fagne par les gens de Solwaster*. Traduction et notes de M. DELBOUILLE. In-8°, p. 1-18 du « Bull. du Dict. wallon », t. 18. Liège, 1933. — Excellente description, avec douze dessins, d'une opération technique qui se raréfie. C'est aussi un bon document dialectologique, sur un parler de l'Ardenne liégeoise. Ce parler n'est pas celui de M. WISIMUS, de Verviers. Certains détails de prononciation ont échappé à son oreille ou lui ont paru négligeables. Il faut lire, à la ligne 7 *nok* (o fermé bref ; liég. *nouk* ; de même 49 et 133 *hoye*, 58 *bone*, 127 *rowes*) ; 12, 45 et 124 *Solwâstèr* (a long, légèrement nasalisé ; de même 130 *wârdèt*) ; 11 et 121 *djoûrnée* ; 20 et 21 *a-n-on* ; 22 *émétrènes* ; 27 *conte* (on demi-nasal) ; 28 *on-z-i* ; 39 *mwérts*, 52, 80 *iviêr*, 87 *têre* ; 75 *d'ordinère* ; 104 *fouhîhe* ; 125 *Zoûrbroût* ; 132 *Plênésse* (é voisin de i). Fig. 7 : *du d'avant*, lire *du d'avant*. — Dans le commentaire, p. 17, n. 31, *burnée wêde* pourrait signifier littéralement « herbe couleur bran » (cf. DL *brênêye*) ; c'est la *Molinia caerulea* ; — n. 44, un amas de cailloux s'appelle, non *hwègne*, mais *hogne du pîres* (o fermé bref), ce qui répond au verviétois *hougne* ; — n. 48. M. W. conteste pour Verviers le fém. *mèyeâte* (meilleure), que je

(1) P. 124, l. 4 et 5, lire : 6. *hanicrotchèt*... 7. *crossète*.

crois bien y avoir entendu dans ma jeunesse et qui est signalé dans *Mélanges Wallons*, p. 33. Il se peut que je me trompe et que *mèyeûte* soit de Herve. Je l'ai noté récemment à Clermont-Thimister, chez deux personnes différentes. D'ailleurs, ce féminin analogique est aussi naturel que *màssîte*, *plinte*, *corîte*, *tchèsseûte*, *tchèteûte*, etc. — Notons enfin qu'il conviendrait de donner le nom et l'état civil des témoins qui ont dicté le texte.

41. EUGÈNE POLAIN. *La vie à Liège sous Ernest de Bavière* (1581-1612). *Études archéologiques*. — P. 135 à 236 du « Bull. de l'Inst. Archéol. Liégeois », t. LVII. Liège, Maison Curtius, 1933. — Suite et fin d'une étude dont nous avons parlé dans ce Bulletin, V, p. 166, et VI, p. 265. L'auteur traite ici de la vie civile et privée : habitation, nourriture, culture intellectuelle, médecins et apothicaires. On y trouve mainte remarque curieuse, comme celle-ci, p. 161 : « Les lits étaient souvent peints en vert... ainsi que les anciennes portes des demeures... La couleur verte était ethnographique dans tout le Condroz (dont Liège faisait partie) et où tout, même les véhicules et les charrues, étaient peints en vert. En Ardenne, au contraire, c'est le bleu qui est ethnographique... ». L'auteur connaît le sujet à fond, mais il se préoccupe trop peu de nous donner des références précises. Il commet çà et là de légères erreurs : « la *rauve* » p. 150 (le *râble*, *râve* est masc.) ; « un *goffelet* » p. 151, « un *gouflet* » p. 153 ; ce mot est fém., cf. « une *coffelette* » p. 159. Il écrit constamment « un *muids* », p. 168, 170, 175, 176, 177. Il affectionne le wallonisme « au plus souvent », p. 140, 142, 150, 162. La note p. 138 contient des assertions qui ne sont pas très orthodoxes au point de vue philologique.

42. ABEL LURQUIN. *Mœurs des Condruses*. In-12, 182 p. ; Liège, Thone, 1933. — Avant que le Condroz se trans-

forme pour toujours, le bon romancier A. L., fils de ce terroir qu'il aime profondément, a voulu en fixer le portrait actuel. Le décor l'intéresse moins que la vie et l'âme des paysans. Son étude des mœurs condrusiennes charme le lecteur par la finesse nuancée et le relief du style, par la vérité de l'observation doucement ironique. Des scènes comme la vente d'un terrain ou l'enterrement au village méritent de figurer dans les futures anthologies. A noter le chapitre V : *Le langage* ; on regrette que, sur ce sujet intéressant, l'auteur n'ait écrit que quatre pages.

43. MAURICE MARÉCHAL. *Au Pays de Franchimont. Souvenirs d'enfance*. In-12, 266 p., avec nombreux dessins. Verviers, G. Leens, 1933. — L'auteur, né à Polleur (lez Verviers), est un ancien directeur d'École Moyenne. Au soir de la vie, il décrit avec une précision surprenante la façon de vivre de jadis, les types et les scènes qu'il a vus dans son village. Cette évocation d'un passé si proche et si différent du présent est faite avec bonhomie et simplicité. C'est un témoignage sincère, un document de valeur, plein de notations pittoresques et d'anecdotes, où défilent les croyances et les coutumes, les anciens métiers, les superstitions et les vieilles légendes. L'auteur, qui connaît à fond son patois, dont il définit très finement certains termes, aurait dû, à notre gré, en user plus largement dans ses récits villageois.

44. ALBERT MARINUS. *La Cartographie du Folklore* ; p. 71-82 du *Jahrbuch* 1931-32 de la « Luxemburgische Sprachgesellschaft ». Luxembourg, 1933. — Montre les avantages et les dangers du procédé cartographique ; énumère quelques-unes des conditions que doit réunir ce procédé.

45. A. MARINUS. *Le Folklore* ; p. 55-70 de « l'Encyclopédie Belge ». Bruxelles, 1933. — L'auteur passe en revue

un certain nombre de manifestations typiques de l'esprit populaire dans notre pays ; il insiste sur l'utilité des recherches folkloriques.

46. LOUIS PIÉRARD. *Cortèges et Fêtes populaires*, p. 71-76 de « l'Encyclopédie Belge ». Bruxelles, 1933. — Description agréable des processions et pèlerinages traditionnels, danses de gilles et promenades de géants, Lum'çon, cramignons et autres fêtes populaires en Belgique.

47. *Le Folklore Brabançon* (Bulletin du service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant ; Bruxelles, Vieille Halle au Blé, 12) a donné en 1933 (12<sup>e</sup> année) les n<sup>os</sup> 70-76. Parmi de nombreux articles, signalons les suivants. P. 242-8, E. BOURGUIGNON, *A qui, à quoi se compare l'homme des champs* : amusante collection de comparaisons et de métaphores wallonnes. — P. 253-9 et 322-6, AD. MORTIER, *Deux vieilles chansons*. — P. 260-5, MAURICE VAN HANDENARD, *Brigolet, picquarome et bilion*, anciens jeux. — P. 301-315, notice de LUCIEN CRICK sur les *Livres de Sorcellerie*.

48. *Le Vieux-Liège* a donné en 8 n<sup>os</sup> in-4<sup>o</sup> (n<sup>os</sup> 7 à 14) les p. 97 à 224. L'histoire et l'archéologie y occupent la place principale. L'actif directeur R. DE WARSAGE, qui s'y dépense sans réserve, étudie le folklore de la Fête des Rois (p. 106-8), de la nouvelle année (p. 110 : pour lui, Noël est une corruption de *nouvel* !), le droit coutumier liégeois (p. 117-119), les toponymies erronées (lire : toponymes erronés), etc. Voir, ci-dessus, n<sup>o</sup> 18.

49. R. DE WARSAGE. *La Médecine sans médecin. Dictionnaire de remèdes populaires. Etude de folklore*. In-8<sup>o</sup>, 90 p. ; Liège, F. Gothier, 1933. — Le contenu ne répond guère aux promesses du titre. Ce n'est pas une « étude », mais une simple énumération de remèdes familiaux, plus

ou moins saugrenus, groupés sous les rubriques Accouchement, Agonie, Aigreurs gastriques, Aiguillettes, etc. Dans l'avant-propos, l'auteur nous dit qu'il a mis à profit « une remarquable documentation », à savoir 1° les *Remèdes populaires* d'AUG. HOCK ; 2° un dossier composé par feu EDM. JACQUEMOTTE ; 3° un *Manuel des Malades*, édité vers 1856 ; 4° un recueil de remèdes à Enghien, manuscrit de 1732 ; 5° un autre recueil de Hannut, manuscrit de 1764 ; 6° des notes qu'il a prises au cours d'enquêtes chez des pharmaciens faubouriens et dans nos villages wallons. Mais, dans la suite, l'auteur n'indique nulle part de laquelle de ces sources dérive chacun des remèdes qu'il énumère. Un système pratique de nos ou d'abréviations aurait permis de donner sans peine ces références, dont l'absence, au point de vue documentaire, est particulièrement regrettable. On est surpris, de plus, de ne pas voir citer le *Vocabulaire du Médecin* de MARTIN LEJEUNE, celui de l'*Apothicaire* de CH. SEMERTIER, la *Flore populaire* de J. FELLER et celle de ROLLAND, *Wallonia* d'O. COLSON et le *Bull. du Folklore* de MONSEUR, etc. N'y avait-il donc rien à puiser dans tous ces ouvrages? — Beaucoup de négligences typographiques. Voici du latin : *imputus* p. 17, *sedium* 42, *Phorror* 44, *Thordeolus* 71 (lire *impetus*, *sedum*, *horror*, *hordeolus*) ; du français : *noix de Galles* 22, *vômissement* 29, *phtyisie* 73 ; du wallon : *rokè* 14, *Kwat'leurs* 31, *les droukes* 32, *Go mo* 59, *sâleyes* 62 (lire *rôké*, *cwaheûres*, *dronkes*, *gômâ*, *sôléyes*). P. 66, *makrè crèyou* est expliqué par « sorcier en qui on croit » ; cf. DL, v° *macré*. Il aurait fallu enfin un index complet, permettant de se retrouver dans ce fouillis de recettes. — Malgré ses défauts, sur lesquels nous avons peut-être trop appuyé, ce petit ouvrage intéressera les folkloristes.

50. ANTOINE GOSSELIN. *La Chapelle et l'Arbre-Fétiche de l'Erconpuch (ou du Cronpuch) à Stambruges*. In-8°,

16 p., avec un plan topographique et 4 photos ; extrait du « Bull. de la Soc. des Naturalistes de Mons », t. XIII et XIV. Frameries, 1933. — Cet arbre-fétiche (ainsi que deux autres dont l'auteur parle en appendice) est honoré surtout par des étrangers, qui viennent, la nuit ou à l'aube, y suspendre du linge ou d'autres objets, en vue de délivrer un malade du maléfice causé par un mauvais esprit. C'est une survivance du culte païen des arbres, que le clergé a vainement entrepris de détruire en érigeant une chapelle à proximité. Un puits se trouvait non loin, sous une voûte de carrière. De là le nom de lieu *le cronpuch* (*cron* = courbe), altéré par métathèse en *l'èrconpuch*, aujourd'hui devenu arbitrairement *l'Arbre au puits*. — Cette petite monographie, substantielle et définitive, est un modèle de clarté et de précision. M. G., qui a voué sa vie à l'étude de son terroir, a les qualités d'un vrai savant : méthodiquement, prudemment, il sait observer, recueillir des témoignages sérieux et les interpréter, ce qui donne une valeur inestimable aux documents qu'il a patiemment accumulés durant un demi-siècle.

51. ALPH. DE MARNEFFE. *La Religion du Trou. Pré-histoire. Histoire. Anthropologie. Folklore*. In-12, 64 p., avec 42 figures. Charleroi, 1933. — L'auteur énumère des centaines de faits qui lui paraissent justifier cette hypothèse : « l'existence d'une superstition, d'une cérémonie ou d'un culte, à propos d'un *trou*, s'expliquerait par la notion imparfaite que les primitifs se faisaient de l'esprit, le *trou* leur apparaissant comme le logement des esprits ». La thèse est assurément curieuse. L'auteur la prend-il au sérieux ou se livre-t-il à quelque fantaisie glozélienne ? On ne sait trop, car il a parfois le ton du pince-sans-rire. En tout cas, le lecteur, même s'il reste sceptique, pourra répéter la formule liminaire de l'auteur : « C'est très amusant tout de même ! »

52. ALPH. DE MARNEFFE. *Une thèse nouvelle sur l'origine des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse*. In-8°, 12 p. Charleroi [1933]. — D'après l'auteur, les *marches* ou processions escortées de troupes de fantaisie, seraient un souvenir des mystères du moyen âge et constitueraient « de véritables représentations théâtrales, la mise en scène à travers les rues d'un véritable mystère ». On aurait donc, prétend-il, joué à Gerpennes s<sup>te</sup> Rolende dès le moyen âge. — Il est surprenant toutefois, à notre sens, que, dans les premiers comptes de la cure de Gerpennes (1598), il ne soit pas question de *marcheurs* ou soldats accompagnant la procession. Nous trouvons ce détail intéressant dans l'ouvrage de M. ROLAND, étude historique très fouillée dont nous parlons ci-après et que M. A. DE MARNEFFE n'a sans doute pas eu l'occasion de consulter.

53. JOSEPH ROLAND. *Sainte Rolende, Vierge Royale. La Légende de saint Oger et l'origine des Marches*. In-8°, 60 p. Namur, J. Godenne [1933]. — L'auteur, originaire de Gerpennes, est docteur en histoire. Il a recueilli toutes les sources, les a étudiées à la lumière de la critique moderne ; il propose une hypothèse nouvelle qui paraît plausible et qui concilie la légende avec les rares données historiques que l'on possède sur sainte Rolende. Mais ce point est du ressort de l'historien. Concernant la fameuse *marche* de Gerpennes, l'auteur a consciencieusement interrogé la tradition orale, les archives paroissiales et communales, ce qui n'avait pas encore été fait jusqu'à présent. Les renseignements qu'il en a tirés sont précieux.

54. LÉONCE DELTENRE. *Livre d'or de la noble Confrérie du Saint Sacrement ou des XIII, érigée en la ville de Thuin l'an 1529*. In-8°, 78 p. ; 1932. — L'auteur, archiviste de Thuin, poursuit avec succès ses études historiques sur le passé de cette ville (cf. ce Bull., VI 277). Dans cette nou-

velle publication, élégamment éditée et illustrée, il reconstitue, à l'aide des anciens textes, l'histoire curieuse d'une confrérie datant du XVI<sup>e</sup> siècle. On y trouvera des détails sur les mœurs d'autrefois, par exemple le chapitre sur la « mengerie » (repas annuel que les confrères faisaient en commun) et sur les modérations que l'on dut y apporter. Relevons aussi, p. 33, le mot *hache* « flambeau » en 1652 (la traduction de GODEFROY est inexacte, cf. DL, p. 311 et 735); — p. 43, un *prins* (= une entrée, premier plat) en 1740. Lire *prin* (= p r i m u m). GODEFROY ne donne pas le mot, s. m., pris dans ce sens.

### Toponymie.

55. Dr A. MELIN. *Toponymie d'Andenne*. In-8<sup>o</sup>, 58 p., avec un plan et plusieurs illustrations. Namur, Impr. Dave, 1933. — La dernière œuvre du Dr MELIN (1868-1933) couronne une existence utile et modeste, vouée à l'amour du terroir. Son attachement à la petite ville carolingienne, la vieille cité de sainte Begge, lui inspira naguère l'*Histoire d'Andenne* (1928), qui restera son œuvre capitale. Précédemment, il avait consacré ses loisirs à noter en détail le parler de sa région. Sa *Toponymie* enfin est un utile recueil de lieux-dits, que l'auteur explique de son mieux et pour lesquels il fournit les formes des archives. N'étant pas philologue, il s'est abstenu en général de toute hypothèse hasardeuse. Il aurait pu cependant, à propos du nom d'*Andenne*, rappeler les pages de ROLAND, *Top. nam.*, p. 243-6, et en rapprocher *Andenelle* (qui se prononce *ân'nal*, et non *an'nale*, p. 19). Il aurait dû aussi mettre en vedette la forme wallonne, plutôt que le nom français des toponymes. Des mots intéressants, comme *Nihée*, *Naussette* (p. 27), *Neuvice*, *Sauzeroux*, *tige* (p. 54), ne sont pas repris à la place alphabétique. L'ancien nom de ruisseau

*Sclany* n'est pas signalé p. 12. De *Groyenne*, hameau important, on ne signale pas le nom wallon, qui est *groyin'*. *Champenoule*, w. *tchamp'noûle*, est sans doute un diminutif de *Champagne* : *c a m p a n i a*. De même *Champsia*, w. *tchamp'sia*, = *c a m p i c e l l u* (la forme moderne serait cependant plutôt *tchancia*). *Nausselette*, p. 27, doit être rapproché de *ènausse*, p. 20, auquel il faut comparer le l.-d. de Stoumont *ènâsse*, plutôt que de l'expliquer par « arse » (brûlée). *Raveltot*, w. *rauvelto*, p. 46, représente probablement un sobriquet : « raffe-tout ». *Place du staple*, w. *au stape*, p. 55. L'auteur néglige de nous dire qu'un marché se tenait là, ce qui explique le nom.

56. LOUIS GURNY. *Toponymie de la commune de Pellaines* ; dans « La Hesbaye », organe hebdomadaire des régions de Hannut, Waremme et Landen ; 10 n<sup>os</sup>, du 6 nov. 1932 au 19 février 1933. — L'auteur, qui est un jeune docteur en philologie romane, né dans cette localité, a dépouillé les archives et noté les formes orales. Cette toponymie fait partie de sa thèse doctorale « Enquêtes dialectales sur Pellaines ». Il a l'intention de corriger et de compléter son travail pour le publier en brochure ; il projette également de faire le même travail pour les communes voisines. On ne peut que l'encourager vivement dans cette voie, en lui recommandant d'indiquer les sources bibliographiques et de mettre en vedette les formes wallonnes au lieu des termes du cadastre. — A propos de « *cultura dicta ancohe* » (XIV<sup>e</sup> s.), on pourrait penser à l'ancien liégeois *angohe*, *angoisse* ; — « *in artei* » (1665), donné sans explication, rappelle le w. *árti* (Villers-S<sup>se</sup>-Gertrude), *ǫrtu* (Jalhay), *ártú* (Malmédy), m., guéret, terre labourée ; cf. MEYER-LÜBKE, *REW*<sup>3</sup>, v<sup>o</sup> \**artica*.

57. E. PITON. *Histoire de Trognée* ; p. 83-117 du « Bull. de l'Institut Archéol. Liégeois », t. LVII (1933). — Le

chapitre « Toponymie » (p. 85-90) est insuffisant. L'auteur cite les formes trouvées dans les archives ; nulle part, il ne dit quels sont les noms qui subsistent et comment on les prononce en wallon. Aucun essai d'explication. *Champenette*, -*notte* dérive évidemment de *campania*. Il est étrange de voir un l.-d. *a boke de bois* (1342), devenu *al brouck de bois* en 1700 ; n'y aurait-il pas deux l.-d. différents ? A propos de l'origine du village et des variantes de son nom, l'auteur cite avec raison les appellations flamandes (p. 95, n. 2), mais il ne donne pas le nom wallon, qui est *Trougn'gnêye* ou *Trougnêye*. Il ne rétablit pas non plus la forme première, qui est \**Trudonia cas*.

58. JOSEPH GORLIA. *Histoire de Rameignies, village de la châtellenie d'Ath*. Illustrée de 50 photographies, contenant une Charte-loi inédite et suivie d'une note sur *Thumaide* et *Wadelincourt*. In-8°, 350 p. ; Fontaine-l'Évêque, L. Daisne, 1933. — Cette monographie historique se classe au premier rang des ouvrages similaires. Documentation minutieuse et solide, présentation agréable de style et de typographie, illustration abondante et d'un goût parfait, toutes ces qualités assurent à ce beau livre le succès qu'il mérite. L'auteur étudie en détail le village, la seigneurie, la paroisse, la commune. A notre point de vue particulier, nous apprécions surtout le chapitre sur le nom du village et la toponymie locale, avec deux plans ; les deux types d'habitation, avec deux figures (p. 40-41) ; les traditions folkloriques (p. 55, 232-3) ; la note sur les *canoës* (tribart et porte-seaux, p. 294-6) ; les vieilles familles de la commune (p. 303-323) ; enfin, la façon exemplaire dont M. l'abbé G. a déchiffré et commenté une charte inédite de 1457, qu'une heureuse fortune lui a fait découvrir dans les archives du château de Belœil. On trouvera le texte complet de cette charte p. 251-271 ; nous avons peu d'observations à pré-

senter : p. 256 *foncq* (troupeau), lire *foucq* ; p. 259 « depuis solleil *escoussant* », lire *esconssant* ; p. 263 *relevaines de bleids* = blés mis en dizeaux.

59. LOUIS REMACLE. *Pour une Toponymie de l'Ardenne* (« Vie Wallonne », XIII, p. 223-4 ; Liège, 15 mars 1933). — L'auteur adresse aux jeunes chercheurs un appel pressant et souhaite qu'une enquête s'organise pour établir un relevé complet et systématique de la toponymie ardennaise.

60. AUGUSTE VINCENT. *Propos de toponymie française*. (Dans ce Bulletin, VII, p. 117-141.) — L'auteur, qui s'est spécialisé en cette matière, passe en revue un grand nombre de toponymes français. Il étudie des cas typiques d'évolution phonétique, des noms formés par l'agglomération de plusieurs éléments, des noms diminutifs ou épisodiques, des composés d'un verbe ou de l'article, etc. Il nous promène ainsi « dans les halliers touffus de la toponomastique française », et cette excursion, avec un tel guide, est singulièrement instructive. A quand la prochaine, en Wallonie cette fois ?

61. JULES HERBILLON. *Toponymies locales et Notes sur la Toponymie de Xhendremael*. (Dans ce Bulletin, VII, p. 143-152.) — L'auteur donne aux chercheurs des conseils pratiques, que lui suggère son expérience. Il proclame, une fois de plus, l'urgence des enquêtes sur place en vue de noter les lieux-dits encore vivants. Il termine par trois pages de notes qui complètent son excellente *Toponymie de Xhendremael*.

62. F. LOT. *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieu en -ville et en -court*. (« Romania », t. 49, p. 199-245 ; avril 1933). — Étude importante, dont la conclusion est que ces noms de lieu

ne peuvent nous renseigner véritablement sur le peuple-ment ethnique de la Gaule.

63. A. KOCH et L. R. DUQUESNY [= LUCIEN ROGER]. *Les noms en -ing et -ingen. Anthroponymiques ou simples appellatifs?* (Luxemburgische Sprachgesellschaft. Jahrbuch 1933, p. 123-132.) — Longtemps, on a considéré ces désinences comme étant d'ordinaire jointes à des noms d'individus. Ces dernières années, une réaction s'est produite et l'on a proposé de faire, dans l'étymologie d'un grand nombre des composés de l'espèce, une part assez importante aux simples appellatifs. Les auteurs, craignant qu'on n'aille trop loin dans la réaction, présentent à ce sujet d'utiles observations. — Rappelons que, dans ce Bulletin, II, p. 225-263, J. VANNÉRUS a publié en 1928 un travail très important sur la même question. Il n'en est pas fait la moindre mention dans le présent article.

64. DR LOUIS THIRY. *Le Pont d'Aywaille*. Étude parue dans le « Vieux-Liège », n° 11 (p. 161-9) ; n° 12 (p. 182-3) ; n° 13 (p. 195-8). — Contient, surtout dans la première partie, des notes intéressantes sur des lieux-dits de la région.

65. JULES FELLER. *Le toponyme Xhénemont, l.-d. de Battice. Note historique et étymologique*. (Bull. de la Soc. Verviétoise d'Archéol. et d'Histoire, t. 26, p. 165-8. Verviers, 1933). — L'auteur rattache ce nom à l'all. *schiene*. Mais comment concilier cette conjecture avec la forme wallonne, qui est *hneûmont*, ordinairement altérée en *hledmont*? Et comment expliquer la tonique *eû*?

66. JULES DEWERT. *De Roissart en Ruchaux*. (Le Folklore Brabançon, 12<sup>e</sup> année, p. 419-421). — Note — peu convaincante — sur l'étymologie de *Ruchaux*, dépendance de Court-Saint-Etienne.

67. *L'Annuaire de la Commission Communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège*, n° 2 (1931) a paru en 1933. (In-8°, p. 55-122. Liège, Vaillant-Carmanne.) — Outre des pièces administratives, des notes bibliographiques de J. CLOSON et une nécrologie de Th. Gobert par L. LAHAYE, ce n° 2 comprend des rapports d'EM. FAIRON et de P. HARSIN sur les archives de la Cité de Liège et les sources inédites de l'histoire liégeoise. Enfin, des notes étymologiques sur deux toponymes liégeois (voir ci-après, nos 68 et 69).

68. J. YERNAUX. *Beaufraipont et son étymologie* (p. 95-103 de l'« Ann. de la Commission Comm. de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège », n° 2). — L'auteur esquisse l'histoire des débuts du vieux château de Beaufraipont (lez Chênée), qui était une « forteresse » commandant le cours de l'Ourthe, et dont mention est faite dès 1291 sous la forme *Bafroipont*, en 1325 *Bealfroipont*, etc. Il démontre que l'interprétation la plus rationnelle de ce vocable est *Beffroi-pont*, le pont du beffroi ou pont jeté sur l'Ourthe aux abords du château-fort. A remarquer une excellente dissertation sur le sens de notre ancien mot *bellefroid*, altéré de *berfroi* (tour de défense), qui subsiste dans la « belle-fleur » de nos houillères.

69. EDGARD RENARD. *Cornillon, lieu-dit de Liège. Note étymologique* (p. 104-111 du même « Annuaire »). — Ce mot survit en liégeois sous la forme *Cwègnon*. GOBERT déclare que l'origine en est ténébreuse. M. RENARD réfute les trois conjectures émises à ce sujet et prouve que ce nom a servi à désigner un accident géographique, une élévation rocheuse : c'est un diminutif du fr. *corne* (sommet anguleux ; all. *horn*). Le sens est donc : « petit rocher anguleux en forme de corne ».

70. ALPH. DE MARNEFFE. *Hareng en toponymie*. In-8°, 4 p. ; Charleroi, 1933. [Extrait de « Leodium », t. XXVI,

p. 59-62. Liège, 1933.] — Cette courte dissertation ne répond guère à son titre trop général. Il s'agit de *Hareng*, l.-d. de Herstal. Chose étrange, l'auteur ne paraît pas connaître l'article d'ANDRÉ COLLART (*La Libre Seigneurie de Herstal*, p. 302-3), lequel cite toutes les formes anciennes : le *g* final est moderne ; ce sont les fonctionnaires français du cadastre qui l'ont ajouté. Cela n'empêche pas l'auteur de rapprocher le toponyme (en w. *Harin*) de *Heringen*, nom de quatre localités de l'Allemagne centrale, et d'y voir, comme dans ce dernier, un dérivé du germ. *Hero*, nom d'homme.

71. PIERRE DEBOUXHTAY — dans « *Leodium* », t. XXVI (1933), p. 45-54 — a publié, d'après un document inédit de 1145, un article sur les *Possessions de la Collégiale de Saint-Paul de Liège au XII<sup>e</sup> siècle*. Article intéressant pour la toponymie de l'ancien Pays de Liège.

72. REINER MÜLLER. *Die Angaben der römischen Itinerare über die Heerstrasse Köln-Eifel-Reims*. (Extrait de « *Festschrift für Prof. Dr Peter Meyer* » ; in-8°, p. 32-40. *Münstereifel*, 1933). — Étude substantielle, qui concerne plusieurs localités de la province de Luxembourg. L'auteur précise et complète le tracé des voies Cologne-Reims et Cologne-Trèves, que donne la fameuse Table de Peutinger.

73. J. LANGOHR. *Le Nord-Est de la province de Liège et le Canton d'Eupen* (1). Bruges, Éditions Excelsior, 1933 ; xxiv-685 p. — Dans ce volume compact et de lecture malaisée, *rudis moles*, l'auteur a réuni force documents

(1) A signaler aussi, pour cette même contrée : W. WELTER, *Die niederfränkischen Mundarten im Nordosten der Provinz Lüttich*. La Haye, M. Nijhoff, 1933 ; in-8°, 206 p. On y trouve notamment la phonétique et la morphologie du dialecte de Montzen, avec 45 petites cartes de géographie dialectale.

sur sa contrée natale, région vraiment curieuse au point de vue linguistique, car c'est le carrefour du néerlandais, de l'allemand et du wallon. La question centrale de cet ouvrage de polémique est de savoir si Eupen est allemand ou flamand. Le livre V (p. 539-684), intitulé *Toponymie* contient une somme considérable de matériaux qui intéressent surtout les langues germaniques et dont la plus grande partie est empruntée à la *Frontière linguistique* de KURTH. Aucune discussion sérieuse : p. 653, dans *Jalhay*, la finale, dit l'auteur, vient probablement de *haag* (forêt) ; mais n'est-ce pas plutôt un suffixe diminutif? — P. 602, *Néau*, nom français d'Eupen, est expliqué par \**en aue* (du germ. *au* : eau). Je remarque que, dans sa copieuse Bibliographie, l'auteur ne mentionne pas les publications du D<sup>r</sup> Q. ESSER, dont KURTH (*Frontière*, II, 131) signale l'importance. Dans ses *Beiträge*, p. 9, ESSER cite pour Néau une forme *Naoust* (inconnue de M. LANGOHR) et l'explique par le gaulois \**Novio-vaston*.

74. PAUL MARCHOT. *La colonisation romaine du pagus de Lomme (minor)*. Extrait des « *Leuvensche Bijdragen* », 25<sup>e</sup> année, p. 22-52 et 141-177. In-8°, Louvain, 1933. — L'auteur est un phonéticien émérite qui nous a déjà donné plusieurs études remarquables, où la toponymie éclaire singulièrement l'histoire (voir notamment ce Bulletin, III 160 ; IV 292 ; VI 269). Il examine ici les divers centres de la colonisation romaine dans un *pagus* qui correspond à peu près à notre Entre-Sambre-et-Meuse. Avec l'aide des lumières fournies par la toponymie et par l'archéologie, il tâche de « dénombrer les diverses localités qui existaient, en quantité très notable, dans ces différents centres à la fin de la période gallo-romaine ». De nombreuses explications nouvelles rectifient surtout des propositions du chanoine ROLAND. De cet examen critique, dont les résul-

tats sont vraiment féconds, l'auteur tire la conclusion suivante : son étude lui paraît confirmer la conjecture de ROLAND, qui croit que le *pagus* de Lomme a été le pays habité par les Aduatiques. En effet, ce *pagus* ne présente que trois noms de lieu gaulois, donc pré-romains (Chimay, Olloy, Waulsort). — Il serait difficile de résumer les notes concises accumulées dans le travail de M. MARCHOT. A titre de spécimens, signalons seulement les p. 38-39 sur le *Burnot*, ruisseau jadis appelé *Bornon*, où l'auteur voit le nom du dieu gaulois *Bormo* ou *Borvo* ; — les p. 48-50, dissertation intéressante sur *Écherennes* ; — p. 143-4, sur *Olloy*, qui viendrait du nom du dieu *Olludius*, le Mars gaulois ; — p. 147-8 et 166, sur *Ossogne* = *Alisonia*, tiré du gallo-romain *alisa* (alisse), pris au gaulois ; de même *Alesta* (p. 167), pour *\*alisêta* « lieux abondants en alisses » ; etc. — Et, pour terminer, deux légers reproches. Il manque un index alphabétique, qui serait des plus utiles dans un travail de ce genre où défilent tant de noms de lieu. D'autre part, il faudrait constamment — et non çà et là, comme fait l'auteur — tenir compte du nom wallon de la localité. Par exemple, *Vodelée*, d'après M. MARCHOT p. 46, dériverait de *Waldilo*, et non de *Wodilo* comme dit ROLAND. *Vodecée*, p. 50, viendrait d'un certain *Walderic*. Les formes wallonnes *Wôd'léye*, *Vôt'céye*, qu'il ne cite pas, corroborent cette dérivation. — *Weillen*, p. 45 : le w. dit *Wèyin*, et non *Wèlin*.

### Pédagogie régionaliste.

75. MARCEL FABRY. *Lectures wallonnes, avec traduction, commentaire et illustrations. Essai d'introduction du wallon à l'école primaire comme élément d'enseignement du français.*

Édition liégeoise. In-8°, 40 p. (1). Liège, Musée de la Vie Wallonne, 1933. — Le titre est un peu long, mais il dit bien ce qu'il fallait dire et, à lui seul, il constitue tout un programme. Chose étrange, le dialecte, communément parlé par la majorité de la population, est presque complètement exclu de l'enseignement. La plupart des membres du corps enseignant le considèrent comme un jargon, un obstacle à la connaissance du français. Ce préjugé est tout aussi déraisonnable que celui qui, au sud de la France, faisait jadis mépriser la langue d'oc. Là-bas, depuis 1890, la méthode dite « savinienne » a introduit, à l'école primaire des manuels de « versions provençales » et l'on a constaté que les élèves qui suivaient ce cours obtenaient les meilleures places en français, parce qu'ils comprenaient mieux les différences entre le français et leur dialecte familier. S'inspirant de cet exemple, M. J. M. REMOUCHAMPS a demandé à M. FABRY de composer un petit livre de lectures wallonnes, qui mérite d'être accueilli, à titre d'essai, dans nos écoles primaires. L'ouvrage, en effet, est excellent et présenté avec goût. Cinq textes très courts et très simples évoquent la vie d'autrefois. Un commentaire invite sans cesse l'élève à faire d'utiles comparaisons. De nombreuses figures documentaires parleront à ses yeux et lui rappelleront les images du passé, la douceur ingénue des mœurs de nos pères. Espérons que les autres régions de la Wallonie voudront imiter cet exemple.

76. FÉLIX ROUSSEAU. *Le rôle du Folklore dans l'enseignement de l'Histoire*. In-8°, 8 p. ; extrait du « Guetteur Wallon ». Namur, 1933. — Le folklore est une source d'in-

(1) Extrait des *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, III, p. 16-54. Dans les *Enquêtes*, il y a de plus deux pages d'introduction, où M. Remouchamps expose la genèse de cet opuscule que l'on doit à ses efforts persévérants. — Voir aussi compte rendu de M. E. GODEFROID, dans la « Vie Wallonne », XIV, p. 190-2.

formations qu'on néglige trop, alors qu'on pourrait y puiser abondamment pour mieux faire comprendre l'histoire générale. Les survivances dont il regorge ont en effet leurs racines dans le passé. L'auteur cite quelques exemples pour montrer combien l'enseignement de l'histoire serait plus vivant et plus attrayant si l'on s'attachait davantage à étudier le milieu régional.

### Le français de Belgique. Wallonismes.

77. MARCEL PAQUOT et MAURICE WILMOTTE. *Le français* ; p. 421-433 de « l'Encyclopédie Belge ». In-4°, Bruxelles, 1933. — Les auteurs indiquent sommairement les causes historiques et physiologiques qui ont rendu notre français « national » différent du français de Paris ; puis ils énumèrent les caractéristiques du français belge : prononciation, emploi des mots et des tours. Dans ce tableau, flandricismes et wallonismes ne sont pas assez nettement distingués. De plus, on voudrait savoir à quelle classe sociale appartient telle expression ; par exemple, *investir* (pour *placer*) *des capitaux* fait partie du jargon de nos financiers et n'a rien de populaire, tandis que *coussin* (pour *oreiller*) est, semble-t-il, d'un emploi général, même chez les Belges les plus cultivés. — Ce chapitre est le premier d'une trilogie intitulée *Nos langues nationales*. Il est suivi d'une étude intéressante, très savante et très développée, sur *Le flamand* par R. VERDEYEN (18 p.), et d'une autre par A. BERTRANG sur *L'allemand* (9 p.). Pas plus que le roumanche en Suisse, le wallon n'a l'honneur d'être chez nous une « langue nationale » ; aussi n'en est-il question que très incidemment. Tout de même, étant donné l'intérêt que lui témoignent les romanistes étrangers, on regrette qu'une « encyclopédie belge » n'ait pas consacré quelques pages à décrire les parlers romans de la Belgique, leurs

caractères propres et leur répartition géographique. Cet ostracisme est bien bruxellois.

### Phonétique.

78. MARIUS VALKHOFF. *La théorie d'une double accentuation des diphtongues et l'ancien wallon*. In-8°, p. 338-346 des « Mélanges Salverda de Grave ». Groningue, J. B. Wolters, 1933. — M. SALVERDA DE GRAVE a récemment tenté d'expliquer, par une double accentuation des diphtongues, l'existence en français « de doublets dont l'un ne s'est pas conformé à l'évolution régulière du son en question » : la diphtongue, pour le mot ordinaire, a été ascendante et, pour son doublet, descendante. A la lumière de cette théorie de son ancien maître, M. VALKHOFF examine le vocalisme de l'ancien wallon où, comme on sait, l'accentuation descendante des diphtongues est de règle. Cet examen sommaire lui permet de tirer dès à présent certaines conclusions qu'il estime importantes, notamment que l'ancien wallon connaissait la même accentuation flottante que M. SALVERDA DE GRAVE a constatée en ancien et en moyen français.

### Dialectologie.

79. MARIUS VALKHOFF. *Quelques remarques sur la dialectologie wallonne*. In-8°, p. 72-74 des « Handelingen van het 15<sup>e</sup> nederlandsche Philologen-Congres ». Leyde, 20-21 avril 1933. — Coup d'œil sur les études wallonnes d'aujourd'hui. Là où les patois wallons se séparent le plus nettement des autres, c'est dans leur vocalisme et dans leur vocabulaire tout imprégné d'éléments germaniques. L'auteur indique brièvement ce que le liégeois doit à l'influence thioise ou néerlandaise.

80. NOEL DUPIRE. *Essai de délimitation des dialectes picard et wallon*. Dans la « Revue du Nord », t. XVII, p. 218-220. Lille, 1931. — Nous aurions dû signaler plus tôt cette note succincte qu'il faut compléter par l'étude plus détaillée de JULES SIMON, parue en 1892 dans les *Mélanges Wallons*. On regrette que l'auteur n'ait pas mis à profit le travail de son devancier.

81. JOSEPH SCHRIJNEN. *Essai de bibliographie de géographie linguistique générale*. Publications de la Commission d'Enquête Linguistique, 2<sup>e</sup> fascicule. In-8<sup>o</sup>, 96 p. Nimègue, 1933. — L'Introduction met en lumière ce fait, signalé depuis longtemps : si les patois et les petites langues ne sont pas recueillis sans délai, l'étude en deviendra bientôt impossible. Une Commission Internationale s'est donc constituée pour stimuler et systématiser l'enquête linguistique dans le monde entier. Le secrétaire, M. SCHRIJNEN, publie un recueil de rapports émanant d'une vingtaine de pays. Les pages 58-59 intéressent la géographie des parlers wallons. L'auteur de ce rapport, M. L. GROOTAERS, s'est servi de renseignements qui lui venaient d'ALPH. BAYOT et de J. HAUST.

### Sémasiologie.

82. BERTHA BOSSHART. *Die Benennungen der Omelette auf französischem Sprachgebiet*. Dissertation doctorale. In-8<sup>o</sup>, 74 p. Zürich, 1932. — Travail estimable, où sont passés en revue et expliqués suffisamment les divers types lexicaux qui servent à désigner l'omelette dans les régions de langue française. L'auteur ajoute des détails folkloriques et un index des mots ; mais on regrette qu'une carte ne soit pas annexée, indiquant l'aire des différents termes. Le wallon est représenté par *boûkète*, *coukebak*, *fricassée*,

raton, *tchèv'néye*, *vôte*. On ne signale pas notre *matoufè* (cf. DL), dont l'origine est inconnue. Ne serait-ce pas une altération du fr. dialectal *matefaim* (p. 24), c'est-à-dire un mets épais qui *mate la faim*?

83. RUDOLF HALLIG. *Die Benennungen der Bachstelze in den romanischen Sprachen und Mundarten*, mit 2 Karten. In-8°, 100 p. Leipzig, 1933 (1). Paris, E. Droz. — Il existe plusieurs espèces de bergeronnettes. Celles qui font l'objet de cet excellent travail, c'est la *Motacilla alba* (Bachstelze) et la *M. flava* (Viehstelze). Les noms grecs et latins n'ont pas survécu. Les noms romans sont des créations nouvelles ; l'auteur les examine successivement et les explique avec précision et finesse. P. 25-26, à propos du w. *hossecowe* (Liège), *osse-keuwe* (Namur), *hosse-ku* (Malmedy ; lire *hos'kou*, masc.), etc., il se trompe en rangeant ce type sous le verbe *hausser*. Il s'agit en réalité de *hocher* (liég. *hossé*). — P. 77, *chirou* (lire *tchirou*) est rangé parmi les mots dont le sens ne peut être expliqué. De même *doudou* et *moûni*. Ce dernier nom, (litt<sup>t</sup> meunier) vient de la couleur de l'oiseau ; *tchirou* et *doudou* paraissent être des onomatopées. Ajoutez *tutu* (DEFRECHEUX, *Faune wall.*), qui répond à *toutu* dans la Corrèze, p. 78.

84. CH. GUERLIN DE GUER. *Notes de dialectologie picarde et wallonne*. — I. *Les noms qui désignent la lune et ses phases*. (« Revue du Nord », t. XIX, p. 293-302. Lille, 1933). — L'auteur a fait une enquête sur l'état actuel des parlers populaires dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il donne ici un extrait des matériaux abondants qu'il a recueillis. Les faits dialectaux, qu'il classe métho-

(1) C'est le 3<sup>e</sup> fascicule des *Leipziger Romanistische Studien*. Le Séminaire Roman de Leipzig, sous la direction de W. VON WARTBURG, fait preuve d'une activité remarquable. En quatre ans, sept volumes importants ont paru.

diquement et qu'il accompagne d'un commentaire philologique, sont pleins d'intérêt. — Dans la même Revue, n° 77 (février 1934), l'auteur étudie d'autres sujets : Faire la sieste. L'abreuvoir. Le ruisseau. Glisser sur la glace. La pierre à aiguiser la faux.

### Lexicographie. Étymologie.

85. LÉON PIRSOU. *Dictionnaire Wallon-Français. Dialecte de Namur* (2<sup>e</sup> éd.). Namur, rue des Brasseurs, 32 ; 1934. — Nous avons dit que cette nouvelle édition paraissait en feuilleton hebdomadaire dans un journal namurois (voir ce Bulletin VI 285). L'ouvrage vient de paraître en volume in-8° de 531 pages. Comme il est daté de 1934, nous en remettons à l'an prochain la critique détaillée.

86. JEAN HAUST. *Dictionnaire Liégeois*. — Commencé en 1929, l'ouvrage a paru au début de 1933. On peut voir là-dessus les avis publiés périodiquement dans cette chronique (Bulletin, IV 303 et 307 ; V 173 ; VI 286 ; VII 192) ; ainsi que les comptes rendus de J. JUD (*Archivum Romanicum*, t. 17, p. 127) ; de W. VON WARTBURG (*Z. für rom. Phil.*, t. 53, p. 623) ; de M. VALKHOFF (*Neophilologus*, t. 19, p. 124) ; d'EDGARD RENARD (*Vie Wallonne*, XIII, p. 256-8 ; avril 1933) ; de J. EUBELLEN (*Luxemb. Sprachgesellschaft ; Jahrbuch 1933*, p. 168-171) ; de M. DELBOUILLE (*Bull. du Dict. w.*, t. 18, p. 140-165) ; etc.

87. Cette dernière analyse du DL est la plus étendue de celles qui ont paru jusqu'à présent. Elle contient des critiques intéressantes, dont je remercie mon jeune collègue M. DELBOUILLE. Sans doute, certaines de ces critiques peuvent paraître manquer de bienveillance, parfois même d'équité. Mais, étant le premier à connaître les imper-

fections et les lacunes du DL, l'auteur doit s'attendre à les voir souligner, même d'un trait un peu dur ; il désire avant tout améliorer son œuvre. Il a fait son devoir, aussi bien que possible, dans des conditions qui n'étaient pas des plus favorables. L'important, à ses yeux, était d'*agir*. M. DELBOUILLE, p. 140-1, signale lui-même « l'urgence qu'il y avait à réunir *enfin* tous les éléments d'un parler qui s'altère... »

Dans ma pensée, je le répète, le DL est un *inventaire* dont on devra examiner de près, compléter et rectifier les différents articles, une *base* suffisamment solide et un *point de départ* pour de nouvelles enquêtes (1). En plusieurs endroits, l'*Introduction* avertit le lecteur que le DL ne peut évidemment comprendre *tous* les mots liégeois ni *toutes* leurs nuances, et que l'auteur regrette d'avoir dû se borner à donner l'*essentiel*. Si j'avais inséré tous les éléments dont je disposais, l'ouvrage aurait perdu son caractère pratique ; il serait devenu trop volumineux et trop coûteux. Un supplément est d'ailleurs en préparation.

Au cours de la publication, j'ai cru devoir augmenter le contingent des termes inconnus à Liège même, mais usités dans la province de ce nom. L'*Introduction*, p. XXI, en avertit le lecteur. Si je n'avais rien dit, qui s'en serait aperçu ? Or M. D. s'empare de mon « aveu » pour me reprocher sévèrement « une défaillance inattendue de cette prudence et de cet esprit logique qu'on aime à reconnaître à M. H. » D'après lui, « cette volte-face malencontreuse donne irrémédiablement à l'ouvrage un caractère hybride qui lui enlève beaucoup de sa valeur scientifique ». Je n'en crois rien. Pour tout juge impartial, ce supplément

(1) Je n'ai jamais présenté le DL comme « un monument durable, digne du passé glorieux de Liège » (DL, p. XIX). Tout le reste de l'*Introduction* contredit l'interprétation maligne que M. D. fait de ce bout de phrase (p. 163).

d'articles enrichit la documentation du dictionnaire. Puisque chaque mot est localisé de façon précise, peut-on parler de caractère hybride et de confusion possible?

M. D. présente des observations critiques sur 41 articles du DL. En général, elles sont les bien venues et se liront avec profit. Certaines sont de courtes dissertations de sémantique ou d'étymologie (*bâbe di foûre, fé, rinârder*), où l'auteur fait preuve d'une érudition de bon aloi, puisée aux textes du moyen âge. On ne peut qu'y applaudir et l'on doit, sous ce rapport, attendre beaucoup de la collaboration des médiévistes. D'autres remarques prêtent à discussion; elles portent sur certains termes où, suivant M. D., « l'imperfection des solutions du DL saute aux yeux » (p. 162). Voyons-en quelques-unes. — *ameûr* (sève), que je tire de *h u m o r e m*, convient pour le sens; mais, dit-on, « fait difficulté pour la phonétique ». Ce n'est pas mon avis; comp. *canou, cani, canète* (dér. de *c u n n u s*); *nawé* (*n ô d e l l u s*); *savène* (*s u p î n a*); *raskignoû* (*\*l u s c i n i o l u s*); *tapkène* (anc. fr. *toupequin*); *match'rê* (*\*m u c c a r e l l u m*); cf. Étym. w. et fr., p. 182; *massuré* (St-Hubert: dér. de *mousse*); etc. Voir aussi DL *bada, badou, bahou*. — *avîr* (a l' —). M. D. conteste l'étymologie du DL, qui est en réalité de GRANDGAGNAGE; il propose l'anc. fr. *aviere* (*a r b i t r i u m*). Je crois à présent qu'il faut rattacher cette expression au fr. *vîrer* (d'où *environ*); liég. *vîrer* (*viser*), nam. *virè*: s'élaner (Stave); *viréye* (Neuville-sous-Huy: élan). J'ai relevé *avirî* (Petit-Thier: lancer vers); *avirète* (Charleroi: tour, invention fâcheuse; Ciney, Melreux: contretemps, mésaventure). [Voir, à ce sujet, la note finale p. 470]. — *awè*. J'explique cette forme par *a-oui* parce qu'elle est isolée, propre à Liège; elle paraît être un néologisme et rappelle le tournaisien *aoui*. — *bèzé*. M. D. demande si « bouse » a jamais existé en wallon. Assurément. Le mot a dû exister en liégeois

(voy. DL *bèzè*, *bozins*). Au Sud, depuis Laroche et Cherain jusqu'à Fauvillers et Libramont, la boue s'appelle *bôse*. On connaît les dérivés *bozète* (en chestrolais : croûte de lait); *bozèye* (Érezée : paillason vertical enduit primitivement de bouse, pour protéger en hiver le mur ou la porte d'étable, ce qui s'appelle *abozér*; cf. Bull. Dict., 1, 99). Toutefois, pour *bozer* (chiper), on peut aussi comparer l'all. luxemb. *botzen* (1. nettoyer, 2. voler). J'avais noté à Jupille *fé bos'* (voler les billes et se sauver), qui rappelle *fé bayî* (DL 71) et qui pourrait être une expression d'argot, où *bos'* = agent de police. — *bîler*. L'étymologie par le celt. \*bîli a est une « fantaisie » aux yeux de M. D.; je le renvoie au FEW. — *casmadroye*. Parce que M. D. a trouvé *casma* dans un patois meusien, il voudrait y rattacher notre mot liégeois. Voilà proprement de la fantaisie! -a, dans ce parler, représente le latin -entum. La pâte dont on fait les crêpes et les gaufres s'appelle *cas'mint* (« cassement ») en gaumais et en chestrolais; *cas'mî* à Anlier, Witry, Léglise, Straimont. Il va de soi que *casmadroye* n'a rien à démêler avec ce mot. — *fé*, d'après le DL, est altéré de *fère*, latin *f a c e r e*. M. D. propose d'écrire *fer*, du latin *f a r e*. Mais la question est plus compliquée qu'il ne croit. A Vielsalm, Bovigny, etc., où -a r e > -î, on dit *fé*. En chestrolais, où -a r e > -è, je relève, à Hatrival par exemple : *fé tchitchè des pwâres*, *fé on neû*, *fé l' coq'*, *fé sièrvu la vatche*; à une lieue de là, à St-Hubert, la forme *fère* est conservée dans ces expressions. Si l'on dit *fè* à Yvoir, Dinant, etc., *fé* s'est maintenu à Givet, Gimnée, etc., au milieu de tous les verbes en -a r e > -è. Ces faits, et d'autres encore que je passe, ne plaident pas pour le latin *f a r e*. — *hârkibûse*. Le DL tire ce mot du néerl. *haakbus* (ou plus exactement du moyen néerl. *hakebus*; cf. VALKHOFF, p. 157). M. D. le tire du fr. *harquebuse*. Mais, ce mot fr. lui-même venant du germ.,

il me semble plus naturel d'admettre que l'insertion de *r* s'est produite chez nous, comme dans *hârké* (voir ci-dessus, p. 320). — *mwètèye*, pour M. D., vient de *m e d i e t a t a*, anc. fr. *moitie*. Mais *mwè-* me paraît indiquer un emprunt plutôt qu'une forme indigène.

P. 162-165, M. D. analyse l'*Introduction*. Je lui parais « fort ingrat » envers mes devanciers, à qui je ne rends pas « un hommage suffisant ». Si je ne fais pas beaucoup de phrases, je témoigne pratiquement mon estime pour eux, en les citant à chaque pas, en sertissant ce qu'il y a de précieux dans leurs œuvres. Au reste, p. 142, il me paraît lui-même diminuer à l'excès leur valeur quand il affirme ceci : « M. H. dépasse de cent coudées ses prédécesseurs, à tel point qu'on n'oserait s'aventurer à une comparaison attentive sans risquer de lui faire injure ». — P. 164, je lis, non sans effroi, que M. D. remet en cause la question de l'orthographe wallonne, qu'on croyait réglée définitivement. A son avis, j'ai suivi trop fidèlement le système Feller, lequel, par analogie avec le français, « note comme sonores des consonnes finales qui ne le sont que dans certains cas bien déterminés ». Il m'invite donc à écrire *âpe*, *rotche*, au lieu de *âbe*, *rodje*. C'est grave, et je serais curieux de savoir ce que M. Feller pense d'une innovation aussi radicale. Le phonétisme de M. Delbouille me paraît ébranler l'une des bases du système Feller. D'autre part, cette tendance cadre mal avec la graphie hyper-étymologique *fer*, que M. D. préconise au lieu de *fé* (faire). Commencez par écrire *-é* l'infinitif des verbes en *-er* : ce serait à la fois logique et pratique (1). — Quant au reproche qu'on m'adresse, p. 164, de prendre des *lettres* pour des *phonèmes* et de confondre *graphie* et *prononciation*, le lecteur averti jugera la chose assez plaisante.

(1) Voir *Bull. du Dict.*, 18, p. 66, où un collaborateur modifie, dans le sens phonétique, le système Feller.

Ce compte rendu, remarquable en grande partie, se termine par des insinuations que je ne veux pas relever ici. Au sujet de l'enquête dialectale dont je me suis chargé, je renvoie simplement à ce qui est dit dans ce Bulletin, I 71. Il vaut mieux faire du travail utile que de s'aigrir à remuer des souvenirs désagréables. Je souhaite donc que, pour le bien commun, M. D. continue à signaler impitoyablement les faiblesses du DL.

88. JEAN HAUST. *Le Dictionnaire Liégeois et les germanistes*. In-8°, p. 158-164 des « Mélanges Salverda de Garve ». Groningue, 1933. — L'auteur insiste sur l'importance que doit avoir, aux yeux des germanistes, un bon répertoire des richesses verbales de la Wallonie. En réponse à certaines critiques, il s'explique sur l'étymologie de quelques mots venus de l'allemand ou du néerlandais. Il souhaite que nos jeunes historiens étudient les relations de tout genre que nos ancêtres ont entretenues avec les pays voisins ; et que, d'autre part, nos jeunes germanistes nous dotent de glossaires régionaux pour le flamand et le bas-allemand des frontières de la Wallonie.

89. JAN GRAULS. *Een tweede Uitstapje naar het Walenland* (Bull. de la Comm. de Top. et de Dial., VII, p. 260-307). — Dans ce Bulletin, VII 193-5, nous avons parlé de l'« excursion » que M. GRAULS entreprend de faire en Wallonie sur les traces du DL. Nous avons signalé l'intérêt de l'étude comparative du wallon de Liège et du flamand de Hasselt, d'où ressortent tant de points de concordance, surtout pour la sémantique, la syntaxe et la composition des mots. La nouvelle excursion de M. GRAULS n'est ni moins riche en vues intéressantes, ni moins féconde en résultats. Nous voyons, par exemple, que dans *wice so-djdju?* (où suis-je donc?) le pronom est réellement redoublé : à Hasselt, on dit de même *waar zijn ekik dan?*

— Le liég. *doufe*, terme d'argot : « *atraper 'ne doufe*, devenir ivre » vient du néerl. *doef* coup : l'état d'ivresse est comparé, en néerlandais, à l'étourdissement provoqué par un coup. — Dans *dji n' pou mâ*, où le DL voit l'adv. *mâ*, la comparaison avec le néerl. *geen kwaad kunnen* montre qu'il s'agit plutôt du subst. *mâ*. — Le rapprochement de *flôse* et de l'anc. fr. *faloise* est ingénieux, mais nullement convaincant. — Le DL ne donne pas *docturner* comme une « variante » de *drouk'tiner* (droguer) ; il invite seulement à voir ce dernier mot. — Le DL compare le liég. *matche* (esp. de jeu de cartes) à l'all. *mensch*, ce qui, pour M. Grauls, reste « une énigme ». Je lui signale que le *Wörterbuch der luxemb. Mundart* (1906) donne : « *Mensch*... 3. ein Kartenspiel ; 4. Treffdame ». — Dans le DL v<sup>o</sup> *cwèri*, la traduction « il cherche misère » est évidemment un lapsus pour « il cherche noise » (v<sup>o</sup> *mizère*).

90. LOUIS REMACLE. *A propos de « dispontî »* (Bull. du Dict. w., t. 18, p. 113-116. Liège, 1933). — L'auteur propose une explication qui paraît plus naturelle que celle du DL. Il affirme que le cas d'un \**disapontî* devenu *dispontî* serait unique ; mais *dihèssî*, *dinancrer*, *dirèni*, *disfiler* (désenfiler), *d'ziver*, présentent une formation analogue.

91. LOUIS REMACLE. *Glossaire de La Gleize* (p. 63-112 du « Bull. du Dict. wallon », t. 18 ; Liège, 1933). — L'auteur est un jeune docteur en philologie romane, le premier de nos élèves de Liège qui ait résolu de se consacrer spécialement à la philologie wallonne. Son début fait bien augurer de l'avenir. Ce glossaire, fruit d'enquêtes approfondies dans la commune très étendue où l'auteur a toujours vécu, contient environ 400 termes intéressants. Beaucoup de ces mots sont de jolis dérivés, qui prouvent la vitalité du dialecte dans nos Ardennes (*baw'ter*, *tchèrôder*, *vôyeler* ; *fôriveûs* ; *ahèssihûle*, *dublavûle*, *minûle* ; *bodjèt*, *coûrsé*,

*créyète, houwèt, etc.*). Certains autres sont des variantes de termes connus vers le sud (*ahèssihûle, batèye, cás'ler, clipsóder, cohyi, cutró'iler, djèróder, duhoursulé, fonçáve, furlinguer, grízeler, rassaw'ter, spèton*, ont pour correspondants à Grand-Halleux et environs *ahèssûle, bat'rèye, cás'ner, clèpsóder, coçler, ketróyeler, guèróder, dehous'lé, fonçále, furlintcher, gríz'ner, rassaw'rer, spètion*). Mais il reste assez de trouvailles, qui font de ce glossaire une excellente contribution au dictionnaire wallon. Voici quelques notes de lecture : *ârhuner* « se consumer lentement » ; l'auteur en rapproche le malm. *ârhiné* « avare », ce qui me paraît invraisemblable. On dit *ârsiner* à Grand-Halleux (dér. de *ârsin*). Comparer *bôhion*, que l'auteur rapproche de *bôkî*, alors que c'est une forme de *bóssion* (Grand-Halleux), diminutif de *boússe*, bourse (cf. DL *boúzer*). Comparer aussi *boh'té d'neús* « trochet de noisettes », qui me paraît être altéré de *\*bos'té* (petite bosse) et différent de *boh'té* (étui à aiguilles). — *clindj'boter* a sans doute subi l'influence de *clintche* (gauche). — *c(u)haspouyi*. On dit à Grand-Halleux : *il a lès dj'vès tot d'haspouyès*. — *dubiyi*, « mot formé d'après *abiyi* (habiller), comme si l'a initial de ce dernier était un préfixe ». Mais *a* est réellement préfixe ; voy. BLOCH, *bille*. — *ducoyeter* « congédier (?) ». Le sens paraît être plutôt « attraper (propr<sup>t</sup> émasculer) ». — *dusturloké* « brisé de fatigue » est un croisement de *dusloké* + *dustrút*. — *duvintreyes*. Noter l'influence probable de *vinte* (ventre) ; de même, v<sup>o</sup> *hátore*, celle de *hanter*. — *duzâblé* me paraît venir de *sabre*, all. *sabel*. — *hèyeler* « huer ». Dérivé de *hèyer*, qui est seul connu à Grand-Halleux, Arbrefontaine, etc. — *hinsener* se rattache à *hansí* DL. — *hwâtcheler* « couper profondément » n'a rien à voir avec *\*excoacticare*. C'est un composé du préfixe latin *ex-* et de *cwâteler*, avec *tch* au lieu de *t*. On dit de même à Grand-Halleux *çwâtch'ler*. — 1. *lahe*, comparez

DL *lohé*. — *malon* « large plaie ». Ce sens est-il exact? N'est-ce pas plutôt *des mäs*, *one plake du mäs*, une croûte formée par des éruptions sur la peau? — *manimint*. Le sens premier est « exploitation ». — *pâye* représente le latin *p a l a*; comp. *éye* (aile), *teûye* (toile), etc. — *roupèye*, f., « terrain inculte ». A Grand-Halleux, Arbrefontaine, etc., *on rroupi* = un mauvais terrain de pâture et de culture. Mot inédit, qui se rattache au bas all. et flam. *roppen*, dans KILIAN *ruppen* (carpere, vellere : arracher); cf. SCHUERMANS, v° *roppen* et le *Wört. der Eupener Sprache*, v° *röüpgras* (Streu, Waldgras). — *sâyler*, t. arch., qu'il est intéressant de retrouver chez nous. L'auteur s'évertue en vain à l'expliquer par le liég. *sâlier* (étalonner). C'est un dérivé de *sâye* (Wavre, Jodoigne) menue paille; *sauye* (Perwez, Stave) paille pour litière; cf. GRANDG., II 342; d'où le nam. *sauyî* (Stave, Fosse) étendre la paille pour la litière; cf. GOD., *essai 2*, *essaie 2* et 4; SCHELER, *Etude lex. sur G. le Muisit*, v° *essaie*. — *stèlinne*: « *fé* —, se dépêcher ». Comp. l'all. *auf der Stelle*, sur-le-champ. — *véron*. La forme *vêlon* me paraît primitive; ce serait un dérivé de *vêler*, pris au sens figuré; cf. *cuvêlé*.

92. ARILLE CARLIER. *La Corbeille wallonne*. — Sous ce titre, l'auteur fait paraître dans la « Gazette de Charleroi » (1933-34) une série d'articulets où il commente les renseignements que lui envoient des lecteurs sur de vieux mots ou de vieilles coutumes du terroir. Notes parfois un peu naïves; mais ce moyen rapide d'information et de collaboration permet de dénicher çà et là un terme rare, un couplet de vieille complainte ou l'écho d'une tradition qui meurt. Voici des remarques à propos de trois mots: *scawener* (Monceau, Leernes, Landelies, Jamioulx) « éparpiller (du foin, de la cendre) », est rattaché par A. C. au latin *e x c a v a r e*. Je comparerais plutôt le liég. *kèrpiner*

(DL) ou *scarbéner* (Tournai) « faire tomber la cendre du poêle au moyen du tisonnier ». — *hârt* : *il èst co pus hârt què mi*, « de qn qui oublie facilement un affront ». L'auteur y voit le sens de « conciliant, peu rancunier » et en rapproche le fr. *hart* baguette de saule. Mais c'est le germ. *hart*, *hard* (dur), d'où le fr. *hardi* ; j'ai noté, à Luvingne lez Mouscron, *âr* franc, hardi, téméraire. — *mâl avèrdjôle* (Familleureux, Seneffe, etc.) « difficile à manier » ; (Courcelles) « dont la démarche est mal assurée (après une maladie) » ; *mau abèrdjône* (Nivelles ; cf. *Bull. du Dict.*, 8, p. 23) « mal fichu » ; etc. La finale fait penser au flamand. Ne pourrait-on y voir une expression hydride et analyser : « mal à *vergaan* (se mouvoir) » ?

93. J. FELLER. *Rapport sur un Recueil de mots wallons* (p. 59-63 du Bull. de la Soc. de Litt. wall., t. 65 ; Liège, 1933). — Il s'agit d'un petit glossaire, assez peu intéressant, de Marche-en-Famenne. Beaucoup de termes douteux et de graphies insuffisantes. — P. 62, *anwipiè* (soutirer) n'est pas « un \**accipiè* mal recopié ». Il faut lire *anwîpiè*. J'ai entendu à Marche : *i s'a lèyè anwîpiè sès sous*. Le « Bull. du Dict. wallon », t. 6, p. 31, attribuée à Vielsalm une forme variée *agaibyî*. — *porpon al porète* (chausson aux poireaux) n'est pas « un *tortai* mal lu en recopiant les notes ». Lisez *porpont* (litt<sup>t</sup> pourpoint), t. arch., gâteau contenant des pommes découpées, des prunes, des cerises ou même des poireaux étuvés et de la saucisse fraîche.

94. J. FELLER. *Saint Frusquin* (p. 129-130 du Bull. Dict. wallon, t. 18. Liège, 1933). — Le fr. pop. *saint-frusquin* et *saint-crèpin* seraient d'origine picarde et *saint* représenterait le picard *sin* (son), mal compris.

95. J. FELLER. *Tâtalôye* (p. 131-2 du Bull. Dict. wallon, t. 18. Liège, 1933). — L'auteur y voit \**tâde alôye* « alouette

qui traîne la patte » : conjecture bien hasardeuse. L'article *tâte* du DL lui a sans doute échappé, car il ne dit mot de la forme *tâte-a-l'ôle*, qui paraît être primitive.

96. JULES FELLER. *La famille du mot « osier »*. *Etude étymologique et toponymique* (Bull. de la Comm. de Top. et de Dial., VII, p. 23-115). — Copieuse et savante dissertation sur un point particulièrement épineux de l'étymologie française. Méthode prudente et ingénieuse, documentation imposante (surtout au chapitre « Toponymie »), ces qualités, souvent admirées chez l'auteur, se manifestent une fois de plus. M. FELLER entreprend de démontrer que *osier* dérive du celtique *alisa* (aune), devenu *alisa*, *ausa*. Un critique vétilleux trouvera sans doute que la « littérature » du sujet n'a pas été exploitée à fond. Nous avons eu la curiosité d'aller voir ce que les princes de l'étymologie française ont écrit récemment sur *osier*, *aune* et *alise*. W. VON WARTBURG, *FEW*, n'a pas d'article *alnus* ; il tire *aune* du germ. *alira*, en assurant, p. 67, que JUD (*Arch.* 124, 83) a réfuté les objections de MEYER-LÜBKE. — Celui-ci, *REW*, se prononce nettement pour *alnus* > *aune*, et pour *\*aliza* > *alise* ; il ne sait d'où provient *useria* (*osier*) ; il estime seulement qu'on ne peut le rattacher à *aliza* ou à l'all. *halster*. — D'après GAMILLSCHEG, *aune* vient de *alnus*, et *alisa* probablement du gaulois *\*ali(s)ia*, de même souche que l'anc. h. all. *\*aliza* et que le latin *alnus* [*al(i)snus*] ; quant à *osier*, il viendrait du gallo-rom. *\*aues-â* (*Flußbett*), conjecture originale qui s'appuie sur le breton *aoz* (*Flußbett*) et qui mériterait discussion ; en tout cas, GAMILLSCHEG repousse l'all. *halster* et le francique *\*alisa*. — Enfin O. BLOCH, le dernier venu, tient sage-ment pour douteuse l'origine d'*aune*, d'*alise* et d'*osier*. — Voilà, certes, une belle variété d'opinions !... Au fait,

M. FELLER a sans doute eu raison de ne pas trop s'enquérir du « qu'en a-t-on dit? » Si, devant une telle dissidence, sa plume avait hésité, nous serions privés d'une très intéressante dissertation, et ce serait dommage.

97. JULES FELLER. *Etudes diverses relatives au wallon* « hate », « hadré », « scadria », « hadrène », etc. (Bull. Dict. w., t. 18, p. 19-61. Liège, 1933.) — Il serait difficile de résumer ces « études diverses », pleines d'observations très justes, notamment sur la sémantique des synonymes et homonymes du liég. *hate* (mince, peu profond, trop juste). Je me contenterai de quelques annotations sur des points de détail. P. 19-24, le vers de Martin Lejeune : (les fripières) *s'awémièt foû d' leû hadrène* signifie, pour moi, « s'amènent hors de leur chaumière ». Le poète a mis le mot à la rime et en a forcé quelque peu le sens. Le passage d'Aug. Hock *ripwèsèr so l' hadrène* équivaut au fr. « coucher sur la dure ». — P. 23. Les formes anciennes *xhadrine*, etc., qui m'avaient échappé, sont décisives. Elles écartent ma conjecture (anc. h. all. *hartîn*) et rattachent sûrement *hadrène* à *hate*. — P. 33. Outre *chadré* (Roy), voici d'autres éléments à verser au dossier : « un petit *escadde* chaudron » (1579 : archives de Ciney) ; *al chad'éwe* (l.-d. de Hompré : à l'eau peu profonde) ; *on hadris'* (Borlon ; syn. *on tèrain qu'est hate*). Ce dernier est un dérivé inédit de la même famille. — P. 36. M. FELLER s'étonne de voir le germ. *ei* donner *a* en wallon, dans l'équation \**skeid* > *hat'* que j'ai proposée. Outre *gade*, on peut voir là-dessus, dans le DL, les articles *hati*, *hatche*, *hazi*, *laton*, *mazindje*, *tahant*, *wafé*. Le verbe *hèder* date évidemment d'une époque beaucoup plus récente. — P. 47. A Marche-les-Écaussinnes *scâr* (et non *scar*) « brèche », vient du substantif néerl. *schaard* « brèche » ; il n'existe pas d'adjectif néerl. *schaard* « coupé ». L'autre *scâr* (et non *scar*) dans *labourer scâr*,

c.-à-d. légèrement, répond à *labourer scât'* (Gottignies); on dit aussi à Neufvilles *scât'* (et non *scât*, p. 29). La phonétique permet d'assimiler *scâr* à *scât'*; cf. *Etym. w. et fr.*, p. 353. — La proposition étymologique qui termine cette dissertation touffue et que l'auteur émet en désespoir de cause, c'est un type latin \*e x q u a d r u s > *scadre*. Elle est ingénieuse, beaucoup trop même, et l'auteur, le premier, ne se fait pas illusion à ce sujet. Pour moi, sans vouloir soutenir mordicus l'étymon germ. *skeid-* que j'avais avancé, je ne vois présentement rien de mieux pour le remplacer; je me contente de ranger tout ce groupe parmi les nombreux problèmes de l'étymologie wallonne, que l'avenir, surtout avec l'aide des germanistes, arrivera peut-être à résoudre.

98. J. WARLAND. *Liég.* « *hoye/houye* »; *malm.*, *mont.* « *houye* »; *fr.* « *houille* ». P. 117-128 du Bull. Dict. wallon. Liège, 1933. — L'auteur, né à Malmedy, est un germaniste distingué, ancien élève du cours de dialectologie wallonne à l'Université de Liège. Son article est un modèle de démonstration mathématique: il donne la clef d'un problème dont la solution a coûté des efforts laborieux. J'ai lu les pages de M. W. avec le plus vif plaisir et je le félicite cordialement de sa belle trouvaille, à laquelle, on me permettra de le dire, j'ai quelque peu aidé. Un article de mes *Etym. w. et fr.*, p. 158-162, avait le mérite de fixer le sens primitif de *hoye*, « petite masse, motte, morceau, fragment », en y rattachant un groupe de dérivés *houyot*, *houyé*, *houyî*, qu'on n'avait pas encore expliqués. Au point de vue phonétique, il avait le tort de se contenter d'à-peu-près. M. W. corrige mon erreur de la façon la plus élégante et la plus convaincante. Le germ. *skolla* ne convient nullement et doit être écarté sans plus. Que mettre à sa place? Une autre page de mes *Etym.* a mis

M. W. sur la voie. Dans l'article *hotchèt*, il a reconnu toutes les acceptions de *hoye* et de ses dérivés et, de ce parallélisme, a jailli le trait de lumière. De même que *hotchèt* remonte au germ. \**hukk-*, M. W. trouve le germ. \**huk(i)l* à la base de *hoye*. Disparu actuellement du néerlandais commun, \**hukil* n'est plus attesté que dans un nom de lieu ; il se retrouve, conservé comme par miracle, dans le dialecte liégeois. Mais il faut lire en entier la démonstration de l'auteur, dont l'article, ferme et sobre comme un théorème de géométrie, est assurément l'un des meilleurs du recueil.

99. J. J. SALVERDA DE GRAVE. *Sur quelques composés français formés au moyen de préfixes*. In-8°, 22 p. ; extrait des « Mededeelingen der Kon. Akad. van Wetenschappen. Afdeling Letterkunde ». Deel 75, Serie A, n° 1. Amsterdam, 1933. — A propos du *Dict. étym.* d'O. BLOCH, l'auteur reprend une question qui lui tient à cœur. Dans certains mots populaires, *chatouiller*, *barbouiller*, etc., il voit, non des dérivés d'un radical pourvu d'un suffixe péjoratif, mais des composés à l'aide d'un préfixe péjoratif. Sa dissertation, sans être toujours pleinement convaincante, apporte un témoignage précieux sur un sujet très discuté. Ça et là, l'auteur cite des formes wallonnes. P. 13, il aurait pu rapprocher *matrouiller* du liégeois *madrouyî*. P. 9, il signale, dans les dialectes du nord, « la forme *ki-* qu'affecte le préfixe *ca-* ». L'expression manque d'exactitude. Notre préfixe *ki-* représente le latin *cum-* ; il prend parfois la forme péjorative *ca-*.

100. PAUL BARBIER. *Miscellanea Lexicographica*. XI. *Etymological and Lexicographical Notes on the French Language and on the Romance Dialects of France*. Extrait des « Proceedings of the Leeds Philosophical Society ». Vol. III, Part III, p. 139-186. Leeds, 1933. — Contient

45 articles sur des mots en *-in* : *arsin*, *braquelin*, etc. Dans *brassin*, l'auteur voit un suffixe germ. *-inghe* ; de même, dans *papin* (= westfl. *pappinge*) ; peut-être aussi dans *swin(t)*. *Butin* est rattaché au moyen néerl. *buytinghe*. Le suffixe serait également d'origine germanique dans *crottin*, *scrépin*, *trottin*.

101. PAUL HERMANT. *Glossaire d'argot bruxellois (Burgonsch)* ; p. 53-92 du « Folklore Brabançon », 13<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 73-74, août-octobre 1933. — Contient des termes empruntés à nos dialectes du Brabant ou qui y sont usités ; par ex., p. 57, *blafferturen* (volets).

102. J. TOCKERT. *Zur luxemburgischen Studenten-Pennäler- und Schulsprache* ; p. 19-83 du *Jahrbuch* 1933. Luxemburgische Sprachgesellschaft. — Cette étude approfondie de l'argot scolaire dans le Grand-Duché peut servir de modèle à celui qui voudrait entreprendre le même travail sur l'argot de nos écoles.

103. W. MEYER-LÜBKE. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3<sup>e</sup> éd., fasc. 14-16 (Heidelberg, Winter, 1933-34). — Dans ce Bulletin, V p. 176-187, VI p. 295-300, VII p. 202-208, on a rendu compte des 13 premiers fascicules de cette édition nouvelle, si importante pour notre philologie dialectale. Les derniers fascicules parus donnent l'Index alphabétique de tous les termes cités jusqu'au mot *mugeddu*. Il reste quatre fascicules pour terminer cet index : le volume ne sera donc complet que vers la fin de 1935. Nous redisons avec plaisir que, dès à présent, l'œuvre de l'éminent professeur de Bonn apparaît comme un trésor d'érudition encyclopédique et comme un instrument de travail indispensable à tout romaniste.

104. W. VON WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (Paris, E. Droz : 30 fr. le fascicule). — Depuis

notre dernière chronique, dans ce Bulletin, VII, p. 200, les fasc. 25, 26 et 27 ont paru : ils vont de **fölium** à **fündus** et continuent glorieusement cette publication magistrale(1). Le fasc. 28 est terminé et sera distribué prochainement. Le tome II, comprenant les lettres D-E-F, sera dès lors complet. On sait que le tome I comprend A-B. La lettre C est reportée à K. — Comme je l'écrivais l'an dernier, à mesure que l'ouvrage avance, on voit croître la documentation de l'auteur et sa maîtrise dans l'exposition raisonnée des matériaux. Ces matériaux deviennent tellement abondants que l'auteur doit se trouver souvent embarrassé pour ne pas rendre le dictionnaire trop volumineux.

Pour ce qui regarde nos dialectes, j'ai, comme précédemment, fourni sur épreuve des additions et corrections. Je ne puis présenter ici que de menues observations. — P. 683. Voir *foyeler* (La Gleize), Bull. Dict. w., 18, p. 87. — P. 689. Le dauphinois *foliquet* « jeune étourdi » fait penser à *Filoguèt* DL. — P. 699. Le w. *forèt*, à Flémalle, signifie « tisonnier ». — P. 709. Ajouter *fwastî* Malmedy, *fwèstî* Wanne, Bovigny, etc., « garde forestier », all. Förster. — P. 721. Sur les noms w. de la taupinière, voir *moftiöle* DL, p. 720. — P. 734. Ajouter liég. *fwért diäle*, esp. de coutil très solide ; et liég. *aveür fwért* (ou *fwète*) *a fé*, avoir à donner ou à soutenir un effort considérable. En fr., nous disons communément *avoir fort à faire* ; les dictionnaires fr. ne donnent pas cette expression. — P. 736. Ajouter w. arch. *fwértène* (La Gleize) « accident, malheur » ; cf. Bull. Dict. w., 18, p. 87. — P. 740-1. Ajouter w. *fossé*, 1. (Herve, Clermont, Thimister, etc.) mare, abreuvoir des vaches dans un coin de la prairie ; 2. (Malmedy, Grand-Halleux, etc.) boue, borbier : *do fossé* ou *dès fossés*, de la boue. — P. 745.

(1) Dans *Romania*, t. 49 (1933), p. 289, voir l'excellent compte rendu des fasc. 14-16, par CH. BRUNEAU.

Ajouter *frâlin* (Malm., Faymonville) amas de décombres. Corriger *verv. frâlè* en *frâlé*; *liég. furlozeû* en *furlôzeû*. Le DL, v<sup>o</sup> *kifrâler*, donne une étym. différente. Il est fort douteux que *fârler*, *furlanguer*, *furlôzer* puissent se rattacher à *fragilis*. Cf. DL 718. — P. 749, n. 1. Le *liég. frêve* (fraise) est intéressant. L'auteur l'explique par *fraga* > \**free*, avec *v* pour combler l'hiatus, ce qui est insolite. Il compare « *Mons navia* noyau ». D'abord, *navia* n'est pas montois, mais namurois; ensuite, l'exemple ne prouve rien, *navia* étant altéré de \**nowia* sous l'influence de *navia* navet. Pour moi, j'explique *frêve* par *fragum* + *fabâ* (*fève*). Cette contamination paraît improbable à l'auteur; mais comment se fait-il que la fraise se dise à Faymonville et Robertville *rodje fève* et des fraisiers *dès rotchès fèves*? — P. 751. Sur *fransquillon*, on peut voir l'article de PAUL ROLLAND, *Revue belge de Ph. et d'Hist.*, XII, 913. L'expression *marcher français, être français*, d'un cheval qui jette les pieds en dehors, est connue en Wallonie. — P. 752, n. 6. Le *liég. nos-èstans d'Flandè* est expliqué par l'influence de *flambé*, qui paraît improbable. J'y vois une réplique plaisante de *nos-èstans Français* (nous sommes sauvés): la France, c'est le haut pays du sud; la Flandre, le pays bas du nord. — P. 760. A propos du moyen fr. à *la franche marguerite* (franchement), noter que *pou vos dire la franche marguêrite* (à vous parler franchement) est encore aujourd'hui une expr. courante à Mons. — P. 771, la n. 9 sur le *liég. kifratçhê* est intéressante. — P. 781. Ajouter *froyin* (Sprimont, Harzé, etc.) « entrefesson »; ailleurs *froyon*. — P. 789. On rattache à **frigère** (rösten) le *liég. fruzi* (frémir, frissonner); il vaudrait mieux le dériver de **frigère** (kalt sein; frieren), p. 797. En tout cas, il faut renoncer à l'étymon néerl. *vriezen* (geler), que le DL donne d'après GRANDGAGNAGE. — P. 802. Ajouter *frodîlis'* frileux (Flémalle, Les Awirs);

cf. DL 718. — P. 804. L'anc. liég. *fringoter* se lit dans la *Moralité* de 1623 (voir mon éd., p. 65) et non dans le *Voyèdje di Tchaufontinne*. Ajouter *fringaler* (Rochehaut) déramer, d'un véhicule. — P. 806. Ajouter l'anc. nam. *grikon* (fumeterre); cité dans le Bull. de l'Acad. française de Belgique, XII, p. 131; cf. ci-dessus, n° 8. — P. 811. Malm. *friš*, lire *fris'*. — P. 834. L'auteur fait venir le liég. *frudjî* de *fruticare* et rejette *fructificare*. Il faut corriger dans ce sens DL 283. — P. 836. Rattacher ici le liég. *foucåde*, qui s'est égaré p. 843. — P. 836. Ajouter le liég. arch. *fûr* (fuir). — P. 838. Le w. *fute* « vivacité, impatience » (?) n'est connu que dans l'expr. archaïque « *fé des futes, s'impatiser* » (GRANDG.). C'est, non pas le fr. *fuite*, mais une onomatopée employée comme substantif. — P. 864. Supprimer le w. *fondrèye* « résidu... »; c'est l'équivalent du fr. *fondrilles*, p. 872, où il faut ajouter le chestrolais *fondriyons* (Recogne) « lie des cruches à huile de colza ». — P. 871. Ajouter *fons'nis'* (Malmedy) fondrière, bourbier. — P. 872. Ajouter *fonçâle* (Grand-Halleux), *fonçâve* (La Gleizé, Esneux, Tohogne, etc.) [terrain] dont la couche arable est épaisse, qu'on peut creuser profondément.

105. Au moment de clore cette longue chronique, je me reproche de ne pas avoir signalé deux ouvrages de très grande valeur, qui ne touchent qu'incidemment à la dialectologie, mais qui doivent figurer dans toute bibliothèque philologique. Il n'est pas besoin d'en faire un long éloge : le nom de leurs auteurs suffit à les recommander.

FERD. BRUNOT et CH. BRUNEAU. *Précis de Grammaire historique de la Langue française*. Nouvelle édition entièrement refondue. Paris, Masson, 1933. In-12, 780 p.

W. VON WARTBURG. *Évolution et Structure de la Langue française*. Leipzig et Berlin, Teubner, 1934, In-12, 256 p.

## LISTE DES AUTEURS CITÉS.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

- Balon, J., 17.  
 Barbier Paul, 100.  
 Bayot Akphonse, 10.  
 Bosshart Bertha, 82.  
 Bourguignon E., 47.  
 Bronckart Marthe, 11.  
 Bruneau Charles, 2, 105.  
 Brunot Ferdinand, 105.  
 Calozet Joseph, 30.  
 Carlier Arille, 92.  
 Crick Lucien, 47.  
 Dauzat Albert, 4  
 Debouxat Pierre, 71  
 Defrecheux Charles, 32, 37.  
 Dehousse Constant, 22.  
 Delbouille Maurice, 5, 9, 36,  
 40, 87.  
 Deliège Victor, 39.  
 Delmotte Henri, 27.  
 Deltenre Léonce, 54.  
 de Marneffe Alphonse, 51, 52,  
 70.  
 Dewandelaer Franz, 29.  
 de Warsage Rodolphe, 18, 48,  
 49.  
 Dewert Jules, 66.  
 Dufrane Louis, 38.  
 Dupire Noël, 12, 13, 80.  
 Duquesny, L. R., 63.  
 Fabry Marcel, 75.  
 Fairon Émile, 6, 67.  
 Feller Jules, 34, 65, 93-97.  
 Flament Julien, 35.  
 Gessler Jean, 3.  
 Gheude Ch., 29.  
 Godart Charles, 39.  
 Gorlia Joseph, 58.  
 Gosselin Antoine, 50.  
 Grauls Jan, 89.  
 Guerlin de Guer Charles, 84.  
 Gurny Louis, 56.  
 Hallig Rudolf, 83.  
 Haust Jean, 1, 6, 8, 30, 86, 88.  
 Herbillon Jules, 14, 15, 16, 61.  
 Hermant Paul, 101.  
 Koch A., 63.  
 Lambillotte Alph., 37.  
 Langohr J., 73.  
 Lebrun Adelin, 23.  
 Lempereur Émile, 26.  
 Lot F., 62.  
 Lurquin Abel, 42.  
 Marchot Paul, 74.  
 Maréchal Maurice, 43.  
 Marinus Albert, 44, 45.  
 Melin A., 55.  
 Meyer-Lübke W., 103.  
 Michel Louis, 19.  
 Mignolet Joseph, 21.  
 Mortier Adolphe, 47.  
 Müller Reiner, 72.  
 Paquot Marcel, 77.  
 Piérard Louis, 46.  
 Pirsoul Léon, 85.  
 Piton E., 57.  
 Polain Eugène, 41.  
 Radoux Simon, 31.  
 Remacle Louis, 59, 90, 91.  
 Remouchamps J. M., 39, 75.  
 Renard Edgard, 30, 69.  
 Roland Joseph, 53.  
 Rousseau Félix, 76.

Salverda de Grave J. J., 99.	Vannérus Jules, 4.
Schrijnen Joseph, 81.	Vanolande Myen, 28.
Schultz-Gora O., 10.	Vincent Auguste, 60.
Talaupé Gaston, 27, 28.	von Wartburg W., 104, 105.
Thauvoye Henri, 25.	Warland Joseph, 98.
Thiry Louis, 64.	Welter W., 73.
Tockert J., 102.	Wilmotte Maurice, 77.
Tournay Henry, 24.	Wisimus Jean, 33, 40.
Valkhoff Marius, 78, 79.	Yernaux J., 68.
Van Haudenard Maurice, 47.	

---

### TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Bibliographie . . . . .	413
Textes anciens. Documents. Études diverses. . . . .	414
Textes modernes . . . . .	422
Histoire littéraire. Critique. . . . .	427
Ethnographie. Folklore . . . . .	429
Toponymie . . . . .	437
Pédagogie régionaliste . . . . .	445
Le français de Belgique. Wallonismes . . . . .	447
Phonétique . . . . .	448
Dialectologie . . . . .	448
Sémiasologie . . . . .	449
Lexicographie. Étymologie . . . . .	451

---

#### Note sur l'étymologie de *a l'avîr* (p. 453).

Je viens de découvrir, à On (arr<sup>t</sup> de Marche), *a l'avîrance*, syn. de *a l'avîr* ; à On et à Humain : *su ravîrè su l'solé* « s'orienter d'après le soleil ». Cela établit nettement que *a l'avîr* dérive d'un verbe *avîrer*. Le sens propre est « au juger » ; d'où « au petit bonheur, au hasard ».

J. H.

---